

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 9 Juin 2014 - 11 chaâbane - N° 627 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RÉVISION DE LA CONSTITUTION
Le Croissant-Rouge algérien souligne la nécessité de la constitutionnalisation des droits de l'enfant

Page 3

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT, DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION
SELLAL : «L'Algérie s'appuie sur 4 secteurs stratégiques pour atteindre l'émergence en 2019»

Page 4

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE EN VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE

Fabius : «Nous sommes deux pays de paix»

Page 24

► HOMMAGE À L'ALGÉRIE POUR SON «RÔLE PACIFICATEUR» EN AFRIQUE



«UN ÉLAN SUPPLÉMENTAIRE AUX RELATIONS BILATÉRALES»

DGSN M. Hamel ordonne la généralisation de l'affichage de la «charte du policier» à toutes les structures de la sûreté nationale

AZZEDINE MIHOUBI, LE PRÉSIDENT DU HCLA, L'A ANNONCÉ HIER À ORAN
Prochaine conférence internationale sur l'administration numérique en langue arabe

Page 6

Page 7

SANTÉ

PLAQUE DENTAIRE
pourquoi faut-il l'éliminer ?

Pages 12-13

HISTOIRE

Un criminel nommé Achiary

(*) PAR AMAR BELKHODJA
Page 14

FOOTBALL

FIFA WORLD CUP
Brasil 2014
MONDIAL-2014
Arrivée de la sélection algérienne au Brésil

Page 21

SOCIÉTÉ

ORAN
4 morts suite à un glissement de terrain

Page 9

Météo



Régions Nord : 27° à Alger

Temps relativement chaud et dégagé avec tendance orageuses vers les reliefs de l'Ouest. Les vents seront modérés (20/30 km/h) près des côtes de secteur ouest à nord-ouest et variables, faibles vers l'intérieur. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps voilé de l'Extrême Sud vers le hoggar Tassili en cours d'après-midi/soirée. Ailleurs, temps généralement ensoleillé à partiellement voilé.

Les vents seront modérés (20/40 km) avec soulèvements de sable locaux.

JEUDI À L'ENSSP

Conférence sur l'éthique et la déontologie

Le ministère de la Communication organisera à l'attention des journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et électronique, tous statuts confondus, une conférence sur l'éthique et la déontologie.

Cette première d'une série de conférences ouvertes à tous les professionnels de la corporation, sera animée par M. Rachid Arhab, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

La conférence qui sera présidée par le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, se déroulera jeudi 12 juin à partir de 9h30 à l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP) à Ben Aknoun.



LES 10 ET 11 JUIN
À L'OREF

1^{er} Salon national de la formation continue

À l'occasion de l'organisation du 1^{er} Salon national de la formation continue qui se tiendra demain mardi 10 et mercredi 11 juin à l'Office Riad El Feth, le commissaire du Salé le D'Ali Belkhiri, animera une conférence de presse demain mardi à 9h30 à la salle Mohamed Zinet.

CE MATIN À 10H AU HILTON

Rencontre B2B algéro-turque des producteurs de lait



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugeaa) et l'Association des industriels des produits laitiers turcs, organisent ce matin à 10h à l'hôtel Sofitel, une rencontre B2B qui portera sur les produits laitiers et dérivés, équipements de traitement, d'analyse et d'élevage.

AUJOURD'HUI AU CYBER-PARC DE SIDI ABDALLAH

Le renforcement de la coopération maghrébine en débat

En collaboration avec le Forum maghrébin pour la coopération internationale, l'Organisation nationale du patronat et des entrepreneurs (ONPE), organise aujourd'hui au cyber-parc de Sidi Abdallah à Zéralda, une conférence-débat sur le thème «Le rôle des institutions scientifiques, culturelles et économiques dans le renforcement de la coopération maghrébine».

CE MATIN À 8H30 À L'AURASSI

Rencontre d'évaluation des activités des services du ministère du Commerce

Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounes, présidera ce matin à 8h30, à l'hôtel El Aurassi, une rencontre d'évaluation des activités des services extérieurs avec l'ensemble des cadres centraux du ministère, les directeurs régionaux et de wilaya du commerce. Cette rencontre permettra d'évaluer les activités du secteur en matière d'encaissement, d'organisation et de régulation du marché. Elle concernera,



également les actions portées quant à la surveillance du marché et de protection du consommateur.



CULTURE

Ouverture en juin 2015 de la maison de l'artiste de Blida

La maison de l'artiste, actuellement en réalisation au centre ville de Blida, a été ouverte hier 8 juin 2015, à l'avenue Larbi Tebessi après un tâton appréciable d'avancement des travaux.

Il est impératif de réceptionner cette structure, au courant du mois pour être fin prêts à recevoir les artistes locaux, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin de chaque année, a insisté M. Mohamed Ouchene, lors de l'inspection des travaux de ce projet, qui a longtemps constitué une doléance des artistes de la wilaya.

Dotée d'une enveloppe de plus de 76 millions de DA, dégagée sur le budget de la wilaya,

Horaires des prières

Lundi 11 chaâbâne 1435

	Max	Min
Alger	27°	17°
Oran	25°	18°
Annaba	28°	19°
Béjaïa	27°	18°
Tamanrasset	36°	23°



CE MATIN LA RÉSIDENCE EL MITHAK

Conférence de presse de M. Mohamed-Séghir Babès

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Séghir Babès, animera une conférence de presse en compagnie de Mme Cristina Amaral, coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie, ce matin à 11h à la résidence Djenane El Mithak.



DEMAIN À 10H30 AU HILTON

Conférence de presse du P-DG de Mobilis, M. Saâd Damma

Le président directeur général (P-DG) de Mobilis, M. Saâd Damma, animera une conférence de presse demain mardi à 10h30 à l'hôtel Hilton. Cette rencontre sera une occasion pour le P-DG de l'entreprise d'aborder des sujets qui ont trait à l'actualité de l'entreprise et ses différentes activités.



JUSQU'AU 12 JUIN À LA GARE AGHA (ALGER)

Portes ouvertes sur la SNTF

La Société nationale des transports ferroviaires organise jusqu'au 12 juin à la gare d'Agha (Alger), des portes ouvertes sur les offres de la SNTF et particulièrement sur les avantages tarifaires.



DU 12 AU 17 JUIN À L'AARC

Ateliers «Sud écriture»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel accueillera du 12 au 17 juin, à la villa Dar Abdelfif, les ateliers «Sud écriture».

Ces ateliers d'aide à la réécriture des auteurs de premier ou deuxième long-métrage de fiction originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou du Moyen-Orient, seront animés par un scénariste de renommée internationale, M. Jacques Fieschi.

DEMAIN À 10H AU HILTON

Conférence-débat sur «La violence faite aux femmes»

L'Association nationale Femmes en communication et le réseau Wassila d'aide aux victimes femmes et enfants et l'Institut pour la diversité médiatique (MDI) organisent demain mardi 10 juin à partir de 10h à la salle Hoggar de l'hôtel Hilton, une conférence-débat sur le thème «Les violences sexuelles faites aux femmes».

Des militantes de la cause féminine, des experts juridiques et des médias tenteront de discuter de ce problème, de sa couverture médiatique, mais aussi de ce qui a été fait dans ce domaine et ce qui reste à faire pour protéger les victimes et réduire ce phénomène.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le Croissant-Rouge algérien souligne la nécessité de la constitutionnalisation des droits de l'enfant

La présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Saïda Benhabylès a souligné hier à Alger la nécessité de la constitutionnalisation des droits de l'enfant, exprimant son approbation de tous les articles du projet de la révision de la Constitution, consacrant notamment les droits de l'homme et la protection de la dignité humaine.

S'exprimant à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur le projet de la révision de la Constitution, Mme Benhabylès a indiqué avoir exprimé son approbation de tous les articles du projet de la révision de la Constitution consacrant notamment les droits de l'homme et la protection de la dignité humaine, soulignant dans ce cadre, la nécessité de la constitutionnalisation des droits de l'enfant, en vertu des conventions interna-



nationales ratifiées par l'Algérie en décembre 1992. Mme Benhabylès a axé également ses propositions sur la constitutionnalisation de l'obligation de la protection des personnes âgées par l'Etat et la famille pour que cette tranche de la société puisse vivre dans «la dignité». La présidente du C-RA a loué la présence d'un article dans le projet de la révision de la Constitution qui donne le droit aux personnes en état de garde à vue de contacter un de leur parent, soulignant la nécessité de l'élargir à l'avocat de la personne concernée, pour consacrer da-

vantage les libertés fondamentales du citoyen.

Interrogé sur la nature du système politique qu'elle avait proposé, Mme Benhabylès a indiqué avoir donné, actuellement, sa préférence pour le système semi-présidentiel. Elle a, par ailleurs, relevé que l'invitation du C-RA aux consultations sur la révision de la Constitution traduisait tout le grand intérêt qu'accordaient l'Etat algérien et le Président de la République aux droits humains. Le 15 mai dernier, la présidence de la République

avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du Président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres. Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

L'association des grands invalides plaide pour un septennat renouvelable une seule fois

L'association des grands invalides de la guerre de libération nationale a plaidé dimanche à Alger pour un mandat présidentiel de sept ans renouvelable une seule fois dans le cadre de la prochaine révision de la constitution.

Mohamed Miloud a indiqué, à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la

République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la constitution, avoir proposé un mandat présidentiel de sept ans renouvelable une seule fois.

M. Miloud, qui s'exprimait au nom de l'association qui préside Mohamed Bouhafsi (présent à cette rencontre), a ajouté que son association a

proposé que le président de la République nomme un vice-président, précisant que le candidat à la présidence «doit avoir une résidence permanente en Algérie».

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

LE PRÉSIDENT DU PLJ

La révision constitutionnelle infructueuse sans garantie de la régularité des élections

Le président du Parti pour la liberté et la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a affirmé, dimanche à Alger, que tout amendement constitutionnel serait infructueux s'il ne consacrât pas l'intégrité des élections et l'indépendance de la justice, appelant à soumettre la révision de la constitution, objet de consultations politiques, à un référendum populaire. «Tout amendement de la Constitution serait infructueux s'il ne consacrât pas l'intégrité des élections et l'indépendance de la justice», a indiqué M. Belaïd lors d'une conférence de presse au siège du parti, consacrée aux grands axes des propositions formulées au ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, chargé de mener les consultations sur la révision constitutionnelle. Il a appelé à faire adopter la révision constitutionnelle par voie référendaire, expliquant ce choix par l'«absence de confiance» dans le parlement actuel. D'autre part, M. Mohamed Saïd a rappelé la position de sa formation politique sur les différents points contenus dans la révision constitutionnelle dont la constitutionnalisation de la réconciliation nationale qui doit,

à-t-il dit, se limiter à l'après-indépendance pour «fermer la porte devant le pardon accordé aux auteurs des crimes coloniaux et collaborateurs de l'occupation française lors de la guerre de libération». Il a salué la non-inclusion des constantes nationales dans l'amendement en question tout en introduisant plus de rigueur sur les conditions d'éligibilité à la présidence de la République. S'exprimant sur les informations faisant état de l'association de certains noms du Front islamique du salut (FIS-dissois) aux consultations, il a déclaré qu'indépendamment de l'aspect juridique (interdiction des dirigeants du FIS de toute activité politique), le parti pour la liberté et la justice restait «favorable à l'élargissement des consultations au plus grand nombre des forces politiques». Par ailleurs, le président du PLJ a confirmé sa participation à la réunion de la Coordination nationale des libertés et de transition démocratique (Cnld), prévue mardi prochain, sur la base de l'accord du parti avec la Coordination pour faire un diagnostic de la situation» même si «divergence il y a autour des mécanismes du dialogue adoptés».

M. Miloud Brahimi plaide pour l'officialisation de la langue amazighe

L'ancien bâtonnier national et avocat à la Cour suprême, Miloud Brahimi a plaidé dimanche à Alger en faveur de l'officialisation de la langue Amazighe dans la nouvelle constitution, qui marquera ainsi la réconciliation du peuple avec son histoire et ses origines.

S'exprimant à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de la révision de la Constitution, M. Brahimi a axé ses propositions sur l'officialisation de la langue amazighe dans la nouvelle

constitution, à l'instar de la langue arabe, soulignant que la première réconciliation consisterait à «réconcier le peuple avec son histoire et ses origines».

«Concernant les constantes nationales, nous parlons beaucoup de la réconciliation nationale. Mais je pense que la première réconciliation nationale consisterait à réconcier le peuple avec son histoire et ses origines», a-t-il déclaré.

M. Brahimi a également plaidé en faveur de l'abolition de la peine de mort, objet d'un moratoire depuis 1993, a-t-il rappelé, relevant que l'Algérie sera ainsi le premier pays arabe dans cette initiative. S'agissant de

la réforme du secteur de la justice, M. Brahimi a appelé à réconcier le juge et le justiciable pour que le citoyen «ait confiance en la justice de son pays», relevant que la détention préventive, devenue selon lui «une sentence préventive», est une «tragédie historique et nationale». «Il y a des gens qui sont en détention préventive depuis plus de 4 ans, notamment dans le cadre de l'affaire Sona-trach, quel est leur sort», a-t-il dit.

Par ailleurs, dans le sillage des débats sur l'environnement, notamment sur le gaz de schiste, M. Brahimi a indiqué qu'il avait proposé d'introduire des articles consacrant la protection de l'environnement et de la na-

La réconciliation nationale irréversible

Said Abjaoui

La «consensualisation» de la loi fondamentale est elle-même un facteur de consolidation et de renforcement de la réconciliation nationale. S'accorder à fonder tous ensemble le devenir du pays implique que sur les grandes orientations pour l'avenir il y a un partage des grandes idées, des démarches et bien sûr des objectifs. Il se présente ainsi une double obligation.

La première d'abord. C'est le devoir de converger. Pourquoi ce devoir ? Tout le monde sait que l'Algérie ne devrait pas se disperser, plus particulièrement pour n'avoir plus à retomber sur la réédition des conditions qui ont mené à la tragédie nationale.

Une préoccupation devrait être commune. Comment construire une Algérie des convergences ? L'idée d'élaborer ensemble une Constitution consensuelle s'inscrit dans la perspective de faire quitter définitivement à l'Algérie le champ des quelques incertitudes qui existeraient encore sur son devenir et celui des doutes sur sa capacité à emprunter le chemin qui mène vers la paix interne.

Quoique le retour progressif à la paix soit palpable et qu'il est soumis à son accélération, cela n'empêchera quand même pas que puissent encore exister des questionnements sur son devenir bien que la majorité des avis qui s'expriment estiment que ces types de questionnements appartiennent bien à une époque révolue en termes d'insécurité et d'instabilité.

L'Algérie ne fait plus l'objet d'analyses pessimistes de la part des organes de la presse étrangère. Plus d'analyses pessimistes et plus de prévisions d'affondrement des institutions.

La réconciliation nationale annoncée en décembre 2005 par le Président avait surpris le monde alors que normalement, après le succès de la démarche de concorde civile, il fallait s'attendre à un complément de cette démarche d'autant que le Président parlait déjà de la réconciliation nationale comme objectif à atteindre.

Le Président avait bien compris que les populations elles-mêmes désespéraient de ne pas pouvoir parvenir directement à la paix non pas en allégeant leurs souffrances mais en y mettant carrément fin.

Nombre de questions se posaient à l'époque.

Serait-il possible qu'existe une voie pacifique à emprunter pour que l'Algérie et les populations retrouvent rapidement la paix ? Serait-il vraiment possible que ceux qui avaient été «convaincus» que c'est la pratique de l'extrême violence qui «régleraient leurs problèmes» en viendraient à reconnaître qu'il s'agissait d'un mensonge duquel ils devaient se libérer pour réintégrer la société et revivre une vraie vie de famille au lieu de vivre en persécus dans les montagnes avec pour seule perspective leur élimination physique ?

Le Président avait apporté la réponse. C'est parce qu'elle avait été un succès qu'aujourd'hui, elle est proposée à entrer dans la Constitution.

S. A.

ture. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

APS

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT, EN SÉANCE PLÉNIÈRE,

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé dimanche la présentation du plan d'action du gouvernement, en séance plénière, devant les membres du Conseil de la nation. Le Premier ministre pré-

sente son plan d'action inspiré du programme sur lequel a été élu le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le 17 avril dernier, en présence du président de Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui

préside la séance, et les membres du gouvernement. Les débats autour de ce plan d'action se poursuivront jusqu'à mardi prochain. Le Premier ministre interviendra le jour même pour répondre aux préoccupa-

tions des membres du Conseil avant le vote du texte. Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient voté jeudi dernier, à la majorité écrasante, le plan d'action du gouvernement.

IMPLIQUER LA FAMILLE DE L'ÉDUCATION AU DIALOGUE ET À LA CONCERTATION

Il est temps de moderniser l'École algérienne

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé dimanche que le plan d'action du gouvernement visait à améliorer la performance de l'école algérienne avec l'implication de tous les acteurs de la famille de l'éducation au dialogue.

Lors de la présentation du plan d'action du gouvernement au conseil de la nation, M. Sellal a souligné que l'objectif tracé par le gouvernement dans le domaine de l'éducation consistait «à améliorer la performance de l'école algérienne à travers l'implication de tous les acteurs de la famille de l'éducation au dialogue et à la concertation».

Il est temps de moderniser l'école algérienne», car le progrès «n'est pas possible sans sa modernisation», mettant en avant «le rôle important» de l'école et de l'université algériennes.

M. Sellal a, en outre, insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts relatifs au développement humain pour garantir «une prise en charge efficace» des préoccupations des citoyens, soulignant «l'impératif d'organiser au système éducatif en le dotant des nouvelles techniques et technologies».

Il a ajouté que les efforts du gouvernement dans le domaine de l'enseignement supérieur visaient «à recentrer l'intérêt économique sur l'enseignement basé sur le savoir», notamment «les nouvelles technologies». Pour M. Sellal, l'Algérie peut s'enorgueillir de compter 1,3 million d'étudiants répartis à travers 92 universités. Il n'est «pas juste» de parler d'un faible niveau universitaire. Le nouveau plan d'action du gouvernement porte sur «l'amélioration du niveau de l'université algérienne».

«Il est temps aussi que l'université s'ouvre sur son environnement, notamment avec les secteurs de l'industrie et de l'agriculture algériennes, et tout ce qui est de nature à contribuer au développement de l'économie nationale», a-t-il encore affirmé. «Le meilleur serait de s'ouvrir sur les universités étrangères à travers le recours à des enseignants étrangers pour l'enseignement de spécialités précises, afin de hisser les universités algériennes au niveau des aspirations du peuple», a-t-il estimé.



ÉNERGIE, INDUSTRIE, AGRICULTURE ET TOURISME «L'Algérie s'appuie sur 4 secteurs stratégiques pour atteindre l'émergence en 2019»

Le plan d'action du gouvernement vise à permettre à l'Algérie de rejoindre le lot des économies émergentes d'ici l'horizon 2019, en s'appuyant sur les secteurs stratégiques de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, a affirmé dimanche à Alger, le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal.

Dans une allocution de présentation du plan d'action du gouvernement devant le Conseil de la Nation, M. Sellal a indiqué que ces quatre secteurs feront l'objet d'une attention particulière du gouvernement en vue de faire de l'Algérie, une économie émergente au terme du plan quinquennal de développement (2015-2019).

Il a évoqué l'amélioration notable des indicateurs socio-économiques au cours des quinze dernières années rappelant ainsi que le PIB/habitant qui était de 1.800 dollars en 2000 a atteint 5.800 dollars à la fin de l'année 2013 alors que les prévisions du plan d'action du gouvernement tablent sur une progression à 7.200 dollars à fin 2019. Le taux de croissance devrait également connaître une nette évolution à la hausse en passant de 3% à la fin de l'année 2013 à 7% en 2019 a-t-il encore ajouté.

La même tendance à l'amélioration est observée concernant le taux de chômage qui a connu un net recul passant de 29% en 2000 à moins de 10% à la fin de l'année 2013.

Concernant le secteur des hydrocarbures, le chef de l'Exécutif tout en reconnaissant une légère baisse de la production au cours des deux dernières années a néanmoins relevé que l'entrée en production de nouveaux gisements allait permettre à

court terme de relancer le niveau de la production. A propos de la production d'électricité, M. Sellal a indiqué que les investissements consacrés à ce secteur allaient permettre de raccorder près de 2,2 millions de nouveaux abonnés.

La production de gasoil et de produits raffinés devrait, pour sa part, connaître une nette hausse au cours des prochaines années avec la réalisation de cinq nouvelles raffineries a-t-il encore précisé, ajoutant que des investissements sont prévus également pour l'activité transport du gaz naturel.

L'objectif du gouvernement est d'assurer à l'Algérie sa sécurité énergétique sur le long terme, tout en conservant son statut d'acteur dynamique sur le marché mondial de l'énergie. Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement s'attèle à développer toutes les énergies renouvelables et non renouvelables et à intensifier également les efforts d'exploration.

S'agissant du secteur de l'agriculture, M. Sellal a indiqué que le gouvernement ambitionne d'assurer à l'Algérie sa sécurité alimentaire, tout en allant à la conquête des marchés extérieurs à travers l'exportation de certains produits agricoles bénéficiant d'avantages comparatifs. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement table

au cours des cinq prochaines années d'investir dans de près d'un million d'hectares en irrigués.

Par ailleurs, M. Sellal a indiqué que le plan d'action du gouvernement table sur la réalisation de 2,2 millions de logements tous segments confondus. Relevant que la cadence de réalisation s'est nettement améliorée, il a précisé ainsi que près de 260.000 logements sont actuellement prêts à être distribués.

M. Sellal a annoncé, devant les sénateurs, que la mesure portant augmentation de la superficie des terrains à bâtir dans trois wilayas du sud du pays sera prochainement étendue pour concerner dix wilayas et couvrir graduellement les Hauts-plateaux.

«Le gouvernement a décidé depuis près d'une année et demi de faciliter la procédure d'attribution de lots de terrain à bâtir pour les auto-constructeurs dans trois wilayas du sud du pays. Nous allons étendre cette décision au bénéfice de 10 wilayas, et elle touchera graduellement les Hauts plateaux», a précisé M. Sellal.

Le Premier ministre, qui n'a pas avancé les wilayas qui seront concernées par cette mesure, a tenu à mettre l'accent sur les programmes de logement, toutes formules confondues, destinés à couvrir la demande dans le sud du pays.

Le processus de réconciliation nationale, «une question socio-civilisationnelle que la Constitution doit consacrer»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé, dimanche à Alger, que la prochaine Constitution consacrera le processus de réconciliation nationale en tant que «question socio-civilisationnelle» s'il fait l'objet d'un consensus parmi les participants aux consultations en cours sur la révision

de la constitution». Si un consensus est établi parmi les partis politiques, la société civile et les personnalités nationales participant aux consultations sur la révision de la Constitution, le gouvernement parachèvera le processus de réconciliation nationale», a soutenu M. Sellal qui présentait le plan d'action

du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation.

«La réconciliation nationale s'inscrit dans la durée. Elle ne se limite pas au recouvrement ou à l'octroi de certains droits mais c'est une question socio-civilisationnelle qui nous permettra de remédier définitivement à cer-

taines situations, a-t-il argué. Evoquant les consultations sur la révision de la Constitution, le Premier ministre a souligné la nécessité de consacrer la consultation avec toutes les forces vives, en particulier avec la société civile et les assemblées élues, le Parlement à leur tête.

APS

DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

Le développement humain, credo du Président Bouteflika

L'objectif est louable, la tâche des plus stimulantes : l'Algérie vise à devenir d'ici à 2019 un pays émergent. Fort économiquement et solide sur le plan social, avec une bonne gouvernance citoyenne.



Boualem Branki

C'est en gros le message lancé hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal aux membres du Conseil de la nation en présentant son plan d'action. C'est en fait en pleine préparation de ce plan d'action, qui englobe tout les secteurs d'activité et les espoirs d'un développement équilibré, que le chef du gouvernement est remonté une seconde fois au front du Sénat pour exposer sa démarche et sa philosophie du développement social.

Une démarche et un plan d'action d'ailleurs tirés du programme de travail du Président. Et, là-dessus, M. Sellal a annoncé la couleur : le plan d'action du gouvernement vise à permettre à l'Algérie de rejoindre les pays émergents à l'orée de 2019. Dès lors, c'est un vaste programme de travail, de mise en place de projets dynamiques et structurants dans l'ensemble des secteurs d'activité, comme il s'agit également de re-

dynamiser l'économie nationale avec un redéploiement de sa sphère commerciale, industrielle et agricole. La prise en charge des besoins sociaux légitimes des citoyens comme l'accès au logement, l'éducation et la santé, l'eau potable, l'emploi, le transport, les routes est adossée à une formidable débauche financière comme ciment et liant pour la concrétisation de ces projets, dont celui incontournable de la distribution de l'énergie électrique, un des principaux indicateurs de développement humain.

C'est dire que le plan d'action du gouvernement semble à priori complet dans cette volonté des plus hautes instances du pays d'atteindre dans les meilleures délais l'excellence économique et intégrer le club fermé des nations les plus développées du monde.

Certes, c'est un objectif à moyen terme, mais force est de constater que cette volonté politique qui anime les dirigeants, à leur tête le chef de l'Etat est de nature à donner de la profondeur et de l'épaisseur à ces

projets porteurs de développement économique et social.

Et les secteurs locomotive de cette émergence seront bien évidemment l'énergie, l'industrie, l'agriculture, et le tourisme. Des secteurs qui seront sans cesse au centre des intérêts du gouvernement pour faire de l'Algérie une économie émergente au terme du plan quinquennal de développement (2015-2019).

C'est là du moins un des grands projets qui doivent permettre à l'Algérie de demain de figurer parmi les grandes nations, autant que pour donner un coup de fouet au développement de régions entières et, surtout, gommer rapidement les clivages entre régions, et assurer aux populations des zones rurales un égal accès aux différents services publics.

Ce sont là des secteurs qui conditionnent en réalité les grands indicateurs de développement humain. Et c'est là la grande bataille du gouvernement et du programme du Président.

REGAGNER LA CONFIANCE DU CITOYEN Un objectif supérieur

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré dimanche l'engagement de son gouvernement à poursuivre la politique de la réconciliation nationale et à regagner la confiance du citoyen en ses institutions, en application du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika sur la base duquel il a été réélu le 17 avril dernier.

Présentant le plan d'action de son gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, le Premier ministre a indiqué que la prochaine Constitution consacrera le processus de réconciliation nationale en tant que «question socio-civilisationnelle» en cas de consensus autour de ce sujet lors des consultations en cours sur la révision de la loi fondamentale du pays.

Selon lui, la réconciliation nationale «s'inscrit dans la durée et ne se limite pas au recouvrement ou à l'octroi de certains droits mais c'est une question so-

cio-civilisationnelle qui nous permettra de remédier définitivement à certaines situations». L'autre axe sur lequel le Premier ministre a longuement insisté est celui de la nécessité de regagner la confiance du citoyen.

Il s'agit là d'un «objectif supérieur» que le gouvernement ouvrera à concrétiser durant les cinq prochaines années «afin de garantir la participation de toutes les tranches de la société, notamment les jeunes au projet du renouveau national», a-t-il souligné.

Cela est possible grâce à «la réhabilitation des structures publiques dans le cadre d'une approche commune que le gouvernement a initiée depuis plus d'une année et qui a donné ses fruits», a-t-il expliqué.

Tout cela se fera parallèlement à la lutte contre la bureaucratie et en améliorant le service public en faveur de tous les Algériens où ils se trouvent, a encore promis le Premier ministre

devant les membres du conseil de la nation quelque jours après que l'Assemblée populaire nationale (APN) ait adopté le plan d'action de son gouvernement.

M. Sellal s'est également longuement attardé sur le volet de l'Education nationale où il a affirmé que le programme de son gouvernement visait à renforcer l'intérêt économique sur l'enseignement basé sur le savoir, notamment «des nouvelles technologies». «L'Algérie peut s'enorgueillir de compter 1,3 million d'étudiants répartis à travers 92 universités», s'est félicité le Premier ministre, qui a indiqué qu'il n'était «pas juste» de parler d'un faible niveau universitaire.

À ce propos, il a souligné que l'objectif tracé par l'exécutif consistait à améliorer la performance de l'école algérienne à travers l'implication de tous les acteurs de la famille de l'éducation au dialogue.

Cela est possible grâce à «la réhabilitation des structures publiques dans le cadre d'une approche commune que le gouvernement a initiée depuis plus d'une année et qui a donné ses fruits», a-t-il expliqué.

Il est temps aussi que l'université s'ouvre sur son environnement, notamment avec les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, et tout ce qui est de nature à contribuer au développement de l'économie nationale», a-t-il estimé.

Il est temps aussi que l'université s'ouvre sur son environnement, notamment avec les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, et tout ce qui est de nature à contribuer au développement de l'économie nationale», a-t-il estimé.

Il est temps aussi que l'université s'ouvre sur son environnement, notamment avec les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, et tout ce qui est de nature à contribuer au développement de l'économie nationale», a-t-il estimé.

BENSALAH

Le débat sur le plan d'action du gouvernement au Conseil de la nation sera fructueux

Le président du conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah a affirmé dimanche à Alger que le débat sur le plan d'action du gouvernement au Conseil de la nation sera «positif et fructueux».

«Nous examinerons parfois les propositions de votre plan d'un point de vue différent, sur la base des convictions politiques de chacun de nous», a indiqué M. Bensalah dans une allocution prononcée avant la présentation par le Premier ministre Abdelmalek Sellal du plan d'action du gouvernement.

Le débat «s'inscrit dans le cadre de la quête permanente du meilleur», a-t-il estimé, ajoutant qu'il «est l'essence même de la pratique démocratique et de la libre expression, même si les avis divergent, pour aboutir à terme à une vision globale», a-t-il souligné.

Le plan d'action du gouvernement englobe les différents domaines qui concernent le citoyen et son bien-être, le développement économique, le développement des structures des institutions de l'état et la promotion de leurs relations avec les citoyens, soulignant que ces éléments «occupent le centre d'intérêt du gouvernement». «Une lecture refléchie des huit chapitres du plan dévoile une cohérence entre les objectifs assignés et les instruments et moyens assurés à leur réalisation», a-t-il rappelé.

«Le conseil de la nation participera avec sa composante à l'enrichissement de ce débat et pourrait même l'étendre à d'autres domaines n'ayant pas bénéficié du même degré d'intérêt ou n'ayant pas été suffisamment traité», a-t-il dit. «La présentation du plan devant le parlement a créé une dynamique notamment au niveau des deux chambres, à travers les débats qui ont reflété les différentes visions, la divergence des vues et la diversité des approches visant la recherche des meilleurs moyens pour la concrétisation de ce plan, qui traduit le programme présidentiel sur le terrain». Après avoir évoqué les relations entre les deux autorités législative et exécutive, M. Bensalah a affirmé que ce débat intervenait après la présidentielle d'avril dernier lors de laquelle «les Algériens ont opté pour la stabilité en plébiscitant, à la majorité écrasante, le président Abdelaziz Bouteflika pour un nouveau mandat».

De nouvelles mesures au bénéfice des auto-constructeurs du Sud et des Hauts Plateaux

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a annoncé dimanche à Alger que la mesure portant augmentation de la superficie des terrains à bâtir dans trois wilayas du sud du pays sera prochainement étendue pour concerner dix wilayas et couvrir graduellement les Hauts plateaux.

«Le gouvernement a décidé depuis près d'une année et demi de faciliter la procédure d'attribution de lots de terrain à bâtir pour les autoconstructeurs dans trois wilayas du sud du pays. Nous allons étendre cette décision au bénéfice de 10 wilayas, et elle touchera graduellement les Hauts plateaux», a indiqué M. Sellal qui présentait le plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation. Le Premier ministre, qui n'a pas avancé les wilayas qui seront concernés par cette mesure, a tenu à mettre l'accent sur les programmes de logement, toutes formules confondues, et mis en œuvre pour couvrir la demande dans le sud du pays.

Ces facilitations s'ajoutent à l'aide de l'Etat dans le cadre de l'habitat rural qui est fixée à un million de dinars pour les wilayas de l'extrême sud contre 700 000 DA pour les régions du nord.

Le chef de l'Exécutif a indiqué également que le plan d'action du gouvernement envisage la réalisation de 2,2 millions de logements tous segments confondus. Relevant que la cadence de réalisation s'est nettement améliorée, M. Sellal a précisé ainsi que près de 260 000 logements sont actuellement prêts à être distribués.

OUARGLA

Plus de 850 emplois offerts par Sonatrach pour les besoins de ses structures du Sud

Plus de 850 emplois ont été offerts par l'entreprise nationale des hydrocarbures "Sonatrach/activités amont" pour les besoins de ses structures opérationnelles Sud en 2014, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Un appel à candidatures pour ces postes d'emploi, 270 pour le profil ingénieur et 584 pour celui de technicien supérieur, a été adressé à l'agence nationale de l'emploi (ANEM) qui l'a répercuté fin mai dernier sur ses agences des wilayas d'Ouargla, Illizi, Lahouat et Ghardaïa, a-t-on précisé. Dans la wilaya d'Ouargla, et dans un souci d'équité entre les jeunes de ses différentes régions, l'offre a été présentée au niveau des douze agences locales de l'emploi réparties entre les daïras d'Ouargla (3), Hassi-Messaoud, Taïbet, Sidi-Khoudi, N'goussa, El-Hedjira, El-Borma, Touggourt, Mégarine et Témaïcine.

L'opération permettra de pourvoir des postes à profils spécifiques (diverses spécialités) et de contribuer à la résorption de la forte demande d'emploi, notamment au niveau de cette grande entreprise très convoitée en raison des bonnes conditions de travail offertes.

SETIF : EXAMEN DU BEM: 21 857 candidats, dont 120 du centre de rééducation concernés

Azzedine Tiouri

Après les épreuves de l'examen du baccalauréat, c'est au tour des candidats du Brevet d'enseignement moyen de prendre le relai, dès aujourd'hui, pour composer durant trois jours, du 9 au 11 juin, 21 857 candidats, dont 166 libres, sont concernés par ces épreuves décisives pour les jeunes collégiens qui espèrent déclencher le sésame pour le lycée.

Comme presque chaque année, les filles sont en force avec 11 822, soit 787 de plus que les garçons. 81 candidats viennent des établissements privés, 120 issus du centre de rééducation de Sétif, 6 de l'école des sourds et muets, 13 handicapés et 2 candidats étrangers de Syrie. 647 candidats seront concernés par les épreuves de la langue Tamazight dans 7 centres, la plupart situés dans la région nord de la wilaya.

Les enseignants mobilisés pour ces joutes sont au nombre de 4 469, dont 91 observateurs chargés de veiller à la régularité du déroulement des épreuves dans les 88 centres d'examen. Un psychologue qui assistera les candidats en cas de difficulté sera désigné également dans chaque centre d'examen. Un centre de collecte des copies et deux autres ont été désignés pour la correction, il s'agit des lycées Malika Gaid et Loulou Ali de Sétif. Les résultats seront proclamés le 30 juin prochain, soit cinq jours avant ceux du baccalauréat. Par ailleurs, il est à noter que les candidats qui obtiendront une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'examen du BEM passeront d'office en première AS.

A.T.

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE À TIPASA

Amélioration des conditions sociales des fonctionnaires de la Police, un impératif

Il est impératif d'améliorer les conditions sociales des fonctionnaires de la Police pour leur permettre d'accomplir au mieux leur mission dans le cadre de la stratégie de la Sûreté nationale, a affirmé, dimanche à Tipasa, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel.



"Il est primordial d'améliorer cet aspect social, particulièrement concernant le logement, par l'affectation de quotas spéciaux, en coordination avec les autorités de la wilaya", a souligné le général major Hamel, en marge d'une cérémonie de remise des clés et de décisions d'attribution de logements sociaux participatifs (LSP) à 32 agents et cadres de ce corps sécuritaire à Tipasa.

Le DGSN a relevé, à cet égard, que la seule contrepartie attendue des éléments de la Police, est qu'ils "ac-

complissent leur travail avec tout le professionnalisme exigé".

Aussi, a-t-il annoncé dans ce sillage, il a été décidé l'affectation, aux fonctionnaires de la Police de Tipasa, de près de 1500 logements de différents types sur un programme national "consistant et global" destiné à tous les éléments du corps sécuritaire, a-t-il observé. Le général major Hamel a, en outre, instruit le directeur central des affaires sociales à la DGSN de la nécessité de la prise en charge "du versement des échéances en suspens

des policiers qui n'ont pas pu régler la première tranche, due au titre de leur contribution individuelle, pour l'acquisition d'un logement socio participatif".

Pour sa part, le wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, a exprimé sa disposition à consacrer d'autres quotas de logements aux fonctionnaires de la Police, dans le cadre du logement promotionnel aidé, ou du promotionnel public, qui "n'a pas enregistré beaucoup d'engouement à Tipasa", a-t-il signalé.

PLAN BLEU 2014 :

1200 policiers pour la sécurisation des plages

Mille deux cents (1 200) policiers seront déployés, à partir du 17 juin courant, au titre du "Plan bleu 2014" pour sécuriser les plages autorisées à la baignade à travers l'ensemble du territoire national, a indiqué dimanche à Tipasa, le directeur de la sécurité publique à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le contrôleur Aissa Naïli.

Animant un point de presse, au terme d'une visite de travail du DG de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, dans la wilaya pour superviser la mise en place

structures de la Police.

"Les dispositions sécuritaires seront renforcées pour cette saison estivale, notamment au niveau des lieux publics et de détente, pour veiller à la quiétude des citoyens", a-t-il souligné.

M.Hamel ordonne la généralisation de l'affichage de la "Charte du policier" à toutes les structures de sûreté nationale

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN) le général-major Abdelghani Hamel, a ordonné, lundi à partir de Tipasa, de généraliser l'affichage de la "Charte du policier" à l'ensemble des structures de Sûreté nationale. En procédant à l'inauguration de deux sièges des brigades mobiles de la Police judiciaire de Cherchell et Gouraya, le général-major Hamel a insisté sur la nécessité d'améliorer les condi-

tions d'accueil des citoyens" au niveau des structures de Sûreté nationale, en rappelant que "la mission de cette institution de la République, est d'assurer la protection des personnes et des biens, ainsi que de veiller au maintien de l'ordre public, dans le respect de la loi et des droits humains".

Cette charte comporte une dizaine de dispositions visant à rapprocher et à consolider la relation de partenariat

entre la Sûreté nationale et les citoyens, à travers le renforcement de la Police de proximité pour la mettre au diapason des évolutions intervenues en la matière dans le monde.

Les dispositions du document servent de guide à la Police pour "mieux accueillir et servir le citoyen avec professionnalisme, de manière à consolider la cohésion au sein de la société", a-t-on indiqué.

Le Mounchid sétifien Toufik Bouras s'éteint à l'âge de 44 ans

L'artiste sétifien Toufik Bouras, spécialisé dans l'Inchad au sein de la troupe Et-Talaiâ El Bâdissia, aux côtés de Mounchidine chevronnées comme Nassir Guechi, Abdelfettah Hamrit et Abdelhak Fertal. Le défunt avait

l'art de l'Inchad au sein de la troupe Et-Talaiâ El Bâdissia, aux côtés de Mounchidine chevronnées comme Nassir Guechi, Abdelfettah Hamrit et Abdelhak Fertal. Le défunt avait commencé à se faire un nom, localement et à l'échelle nationale, en participant, par le chant, à de

nombreuses opérettes réalisées dans la wilaya de Sétif, notamment dans les années 1990, à l'exemple de "Lahn El Wafa", une retrospective sur les massacres du 8 mai 1945, et "Le cèdre blessé", une œuvre montée en solidarité avec le peuple libanais. Toufik Bouras, auteur de plusieurs

albums de chants religieux et patriotiques, a obtenu en 2011 le premier prix d'un concours national dédié à la chanson engagée.

Toufik, qui laisse une veuve et trois enfants en bas âge, sera inhumé lundi au cimetière de Sid-El Khier.

APS

LE PRÉSIDENT DE HCLA AZZEDINE MIHOUBI L'A ANNONCÉ HIER À ORAN

Prochaine conférence internationale sur l'administration numérique en langue arabe

Le Haut conseil de la langue arabe organisera au courant du dernier trimestre 2014 une conférence internationale sur l'administration numérique en langue arabe, a annoncé, hier à Oran, son président Azzedine Mihoubi.

Cette conférence verra la présence des participants de plusieurs pays, ce qui permettra de profiter de leurs expériences en matière d'utilisation de la langue dans l'administration numérique, a indiqué M. Mihoubi en marge d'un hommage qui lui a été rendu à l'université d'Oran à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Par ailleurs, des prix du Haut conseil de la langue arabe pour cette année seront décernés le 25 juin en même temps que l'annonce de l'ouverture du prix de l'année 2016, a-t-il ajouté.

Le sujet de la participation à la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015", M. Mihoubi a indiqué que le Haut conseil de la langue arabe envisage la publi-



cation d'œuvres à cette occasion et l'organisation d'une conférence internationale.

L'écrivain et président du Haut conseil de la langue arabe Azzedine Mihoubi, honoré dimanche à Oran pour ses œuvres créatives, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste célébrée le 8 juin, a estimé cet hommage rendu par l'université d'Oran comme "stimulant pour parachever ses projets dans les domaines littéraires, théâtrales et dramatiques".

Il a déclaré, dans ce sens : "Je suis très heureux de cet hommage qui intervient le jour de la célébration de la Journée nationale de l'artiste ayant une signification de créativité et de sacrifice qui symbolise le chahid Ali Maâchi qui a immortalisé

l'Algérie dans ses œuvres". Azzedine Mihoubi est considéré comme l'un des écrivains célèbres en Algérie qui a écrit plusieurs recueils de poésie dont "Roubaïate", "El laana oual ghofrani" et des textes pour des opérettes "Hiziyâ", "Qal echa'hid" et "Malhamet El Djazaïr" (l'Epope d'Algérie).

Sa créativité a également marqué le théâtre algérien à travers des textes "Ed-olla", "Hema el faiq, Hema el iskaff".

Mihoubi a contribué aussi à l'écriture du texte du feuilleton "Adhrae El Djebel" et du film "Zabana". Il a, à son palmarès, plusieurs prix et ses œuvres ont fait l'objet de mémoires et de thèses de doctorat de chercheurs dans des pays arabes dont la Tunisie, la Syrie et l'Iran.

EFFONDREMENT D'UNE HABITATION À ORAN

Début de relogement des habitants des maisons mitoyennes

Une opération de relogement de 68 familles, résidant à proximité du lieu de l'effondrement d'une habitation ayant fait quatre morts au quartier El Macta à Oran a été entamée hier après-midi, a constaté sur place un journaliste de l'APS.

Cette mesure d'urgence, qui concerne les habitations situées sur le périmètre de l'effondrement, a été prise par les autorités de wilaya sur la base des résultats du constat établi par le Contrôle technique de construction (CTC) ayant révélé que la nature du sol sur lequel ont été construites les maisons

n'est pas conforme aux mesures de sécurité, a indiqué le secrétaire général de la wilaya, Abdelghani Filali.

Les services de la commune, de la daïra et de la Protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour reloger 15 familles, dans une première étape, à l'Est d'Oran, sous la supervision du secrétaire général de la wilaya. D'autres opérations similaires suivront. Quatre personnes d'une même famille (les parents et deux enfants) avaient trouvé la mort dans un glissement de terrain, survenu hier matin à 4 heures du matin à proximité.

mité de la première voie d'évitement menant au port d'Oran. Deux victimes sont mortes sur place alors que deux autres ont succombé à leurs blessures après avoir été transportées au service des urgences médicales, a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Mohamed Ferroukhi.

Le wali d'Oran, qui s'est déplacé sur les lieux du sinistre aux environs de cinq heures du matin, a installé ensuite au niveau du siège de la wilaya, une commission de suivi en présence des représentants des services de la Protection civile, de la Sûreté nationale

et des services de Contrôle technique de construction (CTC) "pour suivre la situation et prendre les mesures nécessaires pour éviter d'autres accidents similaires, surtout qu'il y a d'autres maisons construites sur le même site".

Dans une déclaration à la presse, le wali, Abdelghani Zaâlane a expliqué que l'accident est survenu suite à l'effondrement partiel d'un mur surélevé d'une habitation voisine", assurant que "les proches des victimes auront tout l'accompagnement nécessaire pour faire face à cette épreuve".

Création prochaine d'un conseil de déontologie national des sages-femmes

Un conseil de déontologie national des sages-femmes sera créé le 17 juin à Alger, a annoncé, hier à Mila, la présidente de l'Union nationale des sages-femmes algériennes (UNSFA), Akila Guerrouche.

Intervenant au cours d'une journée d'étude organisée à la maison de la culture de Mila, à l'initiative du bureau de wilaya de cette organisation professionnelle, Mme Guerrouche a mis l'accent sur "l'importance de la mise en place d'une telle instance" (Conseil de déontologie).

La rencontre qui a réuni les sages-femmes exerçant dans la wilaya de Mila, a donné lieu à plusieurs interventions portant sur la planification familiale, le dépistage des cancers gynécologiques, la tension artérielle chez la femme enceinte, la lutte contre la mortalité des femmes

et des nouveaux-nés lors de l'accouchement et les aspects législatifs de la profession. Le Dr Mohamed Aâraâr, de l'hôpital d'Oued Athmania, est intervenu sur la question de la mortalité en couches pour souligner que dans une maternité, la sage-femme doit être protégée, "n'étant pas la seule intervenante dans l'accouchement". Il a également insisté sur la nécessité de la présence d'un médecin spécialiste. Il a observé que sur 48 nouveaux-nés décédés au cours de l'année 2013 dans les dix jours qui ont suivi la naissance, il y avait une insuffisance du suivi de la mère après la sortie de la maternité.

Il a précisé, dans ce même contexte, que la wilaya de Mila a enregistré, au cours de la même année, 547 naissances par césarienne sur 13.058 naissances.

RETARD DANS LA RÉALISATION DE L'HÔPITAL DE T'KOUT (BATNA)

Le marché d'une entreprise résilié

Les retards accusés dans la construction de l'hôpital de T'kout (Batna), un établissement destiné notamment à la prise en charge de tailleurs de pierre atteints de silicose, ont conduit le wali, Hocine Mazouz, à ordonner la résiliation du marché d'une des quatre entreprises engagées sur le chantier.

Lors de l'inspection de ce chantier lancé en avril 2012, le chef de l'exécutif local a instruit les responsables concernés à l'effet de remplacer cette entreprise dont la défaillance a retardé les travaux confiés aux trois autres entreprises.

Cet hôpital de 60 lits "doit impérativement être réceptionné en décembre prochain au lieu du premier trimestre 2015 en raison de son importance pour la prise en charge de la population de cette localité reculée, notamment ses jeunes tailleurs de pierre souffrant de silicose", a indiqué M. Mazouz.

Selon les explications fournies sur site, ce futur établissement qui a nécessité un investissement public de 1,1 milliard de dinars, disposera notamment d'un service de pneumo-phtisiologie. Le responsable de la planification et des moyens à la direction de la Santé, Aïssa Madoui, a souligné que l'établissement public de santé de proximité de T'kout fournit annuellement, à titre gracieux, pour 2,5 millions de dinars de bouteilles d'oxygène aux personnes atteintes de silicose se soignant à domicile.

HEURTS À GHARDAÏA

3 personnes placées sous mandat de dépôt

Trois personnes présumées impliquées dans les échauffourées sporadiques et récurrentes entre jeunes et les forces de l'ordre, qu'a connues, vendredi et samedi, le quartier de Theniet El-Makhnouz, à Ghardaïa, ont été placées sous mandat de dépôt, a-t-on appris hier auprès de la cour de Ghardaïa. Ces personnes ont été interpellées en flagrant délit d'actes de vandalisme, de destruction et d'incendie de biens publics et privés ainsi que de coups et blessures par jets de pierres sur corps constitué, a précisé la source. Deux autres personnes présumées impliquées dans ces mêmes événements ont été placées sous contrôle judiciaire et l'enquête suit son cours pour déterminer les responsables des incidents, a ajouté la même source. Les arrestations effectuées par les forces de sécurité depuis samedi ont permis à la région de retrouver le calme et la quiétude. Des échauffourées sporadiques ont eu lieu vendredi et samedi entre groupes de jeunes et les forces de l'ordre, et ont été émaillées d'actes de vandalisme du mobilier urbain, de saccage et de perturbation du trafic routier, a-t-on constaté.

Des habitants d'Ouled Djellal (Biskra) protestent contre le manque d'eau potable

Des dizaines d'habitants de la ville d'Ouled Djellal (Biskra) se sont rassemblés hier devant le siège de la commune pour protester contre le manque d'eau potable dans leur localité. L'un des protestataires, approché par l'APS, a souligné que la situation, au regard des fortes chaleurs est "intenable" surtout dans le quartier populaire d'El Gbour où d'importantes perturbations sont enregistrées au quotidien. Une délégation de ces habitants a été reçue par les responsables de la commune où le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Rachid Boufateh, a indiqué qu'il a été convenu de l'approvisionnement, à titre temporaire, d'un camion-citerne dans les quartiers les plus affectés. L'APC œuvre également, selon cet éléu, de concert avec les services techniques, à trouver une "solution durable" à ces perturbations, notamment en réhabilitant les parties du réseau de distribution devenues vétustes. Les manifestants se sont ensuite dispersés dans le calme, aussitôt après la rencontre de leurs représentants avec les responsables locaux, a-t-on constaté.

APS

DU 10 AU 14 JUIN
À ALGER
**Salon
de l'électronique
et de l'électricité**

La promotion du produit «made in Algeria» et la mise en relation directe des inventeurs avec les industriels seront à l'affiche du salon de l'électricité et de l'électronique qui ouvrira ses portes demain à Alger.

Cette première édition de cinq jours réunira les différents acteurs de cette industrie appartenant aux secteurs public et privé dans un même espace, afin de leur permettre «de communiquer et d'établir des relations d'affaires et d'échanger leurs expériences», a indiqué hier un communiqué de RH international communication.

Placé sous le haut patronage du ministre de l'Industrie et des Mines, ce salon prévu à l'hôtel Hilton se veut un carrefour de rencontres et d'échanges d'informations entre les acteurs nationaux et internationaux afin de convaincre les consommateurs finaux de la qualité du produit algérien et de proscrire de nouveaux marchés arabes et méditerranéens.

Une vingtaine d'exposants sont ainsi attendus pour participer à cet événement, et communiquer sur le plan de développement face au fléau de la contrefaçon.

ALGÉRIE-AFRIQUE
**Ateliers
régionaux à Alger
sur les ressources
génétiques
et l'élevage
en Afrique**

Deux ateliers régionaux consacrés respectivement aux ressources génétiques animales et au développement de l'élevage se tiendront du 9 au 13 juin à Alger, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture et du développement rural dans un communiqué.

Le premier atelier de deux jours aura lieu aujourd'hui à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et sera consacré au lancement et à la mise en place du point focal sous-régional des ressources génétiques animales pour l'Afrique du Nord, selon le communiqué.

Des experts venus d'Algérie, d'Egypte, de Libye, de Mauritanie et de Tunisie ainsi que du Kenya (en tant que représentant de l'Union africaine) participeront à cette rencontre technique.

Lors du deuxième atelier qui se tiendra du 11 au 13 juin à l'INRAA, des experts venus d'Algérie, d'Egypte, de Libye, de Mauritanie, de Tunisie, du Kenya et du Maroc vont débattre de la formulation de la stratégie de développement de l'élevage en Afrique.

Selon le ministère, ces deux ateliers sont organisés dans le cadre d'une convention de contribution signée entre le Bureau international des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) et l'Union européenne pour l'exécution d'un projet intitulé «renforcement des capacités des pays africains pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques animales en Afrique».

«Ce projet permettra de renforcer les capacités des pays et des communautés économiques régionales pour l'utilisation et la conservation durable des ressources génétiques animales en Afrique à travers l'institutionnalisation des instruments politiques judiciaires et techniques nationaux et régionaux», souligne la même source.

**M. BABÈS PRÉSIDENT DU CONSEIL L'A ANNONCÉ HIER
Un symposium aujourd'hui à Alger
pour débattre de la conception
du développement humain**

«Le CNES (...) prend l'initiative de débattre de l'opportunité de renouveler la conception du développement humain à l'occasion d'un partage d'expériences avec d'autres pays» participants, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse conjointe avec la coordinatrice-résidente du système des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral.

Organisé par le CNES en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le symposium intitulé «Développement humain et société du bien-être à l'aune de l'agenda post-2015», verra la participation d'une «haute expertise» dans le domaine du développement humain, relevant notamment du bureau du PNUD de New York, a fait savoir M. Babès.

La rencontre constituera, par ailleurs, une occasion pour s'interroger sur les voies et moyens permettant aux pays, qui accusent un important retard dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), de se hisser au niveau des objectifs du développement durable.

Il s'agit notamment des pays africains comme ceux du Sahel, a-t-il expliqué. A une question sur l'existence

Un symposium international sur le développement humain, prévu aujourd'hui et demain à Alger, constituera un espace de débat autour de l'opportunité de renouveler la conception de ce type de développement, a indiqué hier à Alger le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babès.



d'un lien direct entre l'absence du développement humain et le terrorisme, M. Babès, a indiqué que l'encouragement de l'épanouissement socioéconomique des populations dans les pays affectés par le terrorisme permet de réduire considérablement ce fléau frontalier.

Pour sa part, Mme Amaral, a expliqué que le concept «Développement humain» signifie notamment la qualité de la distribution des richesses naturelles, l'accès des populations à l'éducation et la santé, ainsi que la parité entre les genres.

Elle a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie figurait parmi les vingt pays «les plus avancés» en matière de développement humain, citant un rapport international rendu public en 2013.

La responsable onusienne a salué dans ce sens les efforts de l'Algérie pour atteindre les OMD.

Mme Amaral a, par ailleurs, fait savoir que l'Assemblée générale des Nations unies se penchera prochainement

sur l'identification de nouveaux objectifs censés provoquer la même émulation que celle produite par les OMD.

A une question sur le retard accusé par les pays touchés par le phénomène appelé «printemps arabe», elle a répondu qu'«une étude onusienne a montré que les conflits, les guerres et l'instabilité socioéconomique, engendrent un déclin des indices de développement humain».

Mme Amaral a tenu à préciser, dans ce sens, que le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, «n'a ménagé aucun effort pour le retour de la paix, notamment en Syrie». Outre les délégués du CNES, des représentants des experts du Bureau du rapport sur le développement humain (HDR) et des diverses institutions du Système des Nations unies ayant vocation à intervenir dans l'élaboration des indices du développement humain, prendront part au symposium. Il sera axé, notamment, sur «Le questionnement des indices du point de vue de leur pertinence au regard des efforts réels dédiés par les Etats et les sociétés, au service des avancées en matière de développement humain», précisent le CNES et le PNUD dans un communiqué conjoint.

APPROVISIONNEMENTS

Les commerçants se plaignent des longs délais et de la lenteur des formalités

Les commerçants se plaignent des longs délais d'approvisionnement, de l'éloignement des centres d'approvisionnement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises, selon une enquête menée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des professionnels du secteur du commerce. La plupart des commerçants grossistes et détaillants se plaignent des longs délais d'approvisionnement, de l'éloignement et de la dispersion des centres d'approvisionnement, ainsi que de l'indisponibilité de marchandises, en plus de la lourdeur des formalités d'acquisition de la marchandise, relèvent les résultats de cette enquête. Plus de la moitié des commerçants grossistes et près de 28% des détaillants enquêtés ont déclaré avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, selon une enquête sur la situation et les perspectives dans le commerce au 4^e trimestre 2013. La rupture a touché fortement les «combustibles lubrifiants» et les «textiles-habillement et cuirs», ainsi que les produits de droguerie, quincaillerie, appareils électroménagers et parfumerie (DQAEMP), précise l'enquête qui a touché 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées. Près de 50% des grossistes et la majorité des détaillants se sont approvisionnés durant le 4^e trimestre 2013 auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux des «textiles-habillement et cuirs» et des «machines et matériel d'équipement». Par ailleurs, l'enquête révèle que plus de 50% des grossistes se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, les secteurs les plus concernés sont l'agro-alimentaire, les produits de DQAEMP et les combustibles et lubrifiants. Pour les prix d'acquisition des produits, près de 30% des grossistes enquêtés et plus de 10% des détaillants jugent qu'ils sont plus élevés, notamment ceux de l'agro-alimentaire et des matières premières et demi-produits. En revanche, 5% des grossistes les jugent moins élevés, principalement ceux des combustibles et lubrifiants et des textiles-habillement et cuirs. Selon cette enquête, 25% des grossistes et près de 10% des détaillants ont acheté leurs marchandises en première main particulièrement ceux de l'agro-alimentaire et des textiles habillage et cuirs. Le taux de satisfaction des commandes de produits est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés selon la majorité des grossistes et détaillants, notamment ceux de la DQAEMP et des machines et matériels d'équipement.

Hausse de l'activité commerciale au 4^e trimestre 2013

Ce taux de satisfaction se situe entre 25% et 50% pour plus de 20% des grossistes principalement ceux des matières premières et demi-produits. Selon l'enquête, la majorité des commerçants (grossistes et détaillants) juge la qualité des produits commercialisés sur le marché algérien «bonne». Ils ont également de «bonnes appréciations» sur le conditionnement des produits. Citant les grossistes, notamment ceux de l'agroalimentaire, de la DQAEMP et du commerce multiple, l'enquête révèle que l'activité commerciale en Algérie, a connu une hausse, au dernier trimestre 2013. Les détaillants ont relevé que l'activité commerciale a baissé. Cette dernière a touché particulièrement le commerce des combustibles et lubrifiants, des matières premières et demi produits, ainsi que des machines et matériel d'équipement. La demande en produit commercial a poursuivi sa tendance haussière, durant les trois derniers mois de 2013, selon les grossistes, notamment ceux de l'agroalimentaire, alors que les détaillants affirment avoir enregistré une relative baisse touchant essentiellement le commerce des combustibles et lubrifiants, les matières premières et demi-produits. Les commerçants touchés par l'enquête relèvent une hausse des prix de vente des produits touchant principalement les matières premières, les demi-produits et le commerce multiple, ainsi que les machines et matériel. En revanche, les prix ont baissé pour les combustibles et lubrifiants, et les textiles-habillement et cuirs et sont restés stables pour l'agro-alimentaire. L'état de la trésorerie est jugé «bon» par près de 25% des grossistes et par près de 10% des détaillants. En revanche, près de 35% des grossistes et près de 20% des détaillants ont estimé qu'il est «mauvais» et le reste des enquêtés l'ont jugé «moyen». L'enquête a révélé encore que près de 20% des commerçants grossistes et plus de 80% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires. Près de 20% des grossistes et plus de 20% des détaillants ont eu «des difficultés» à contracter ces crédits.

Les grossistes prévoient, par ailleurs, une hausse de leur activité durant l'année en cours avec une hausse des prix de vente, au moment où les détaillants s'attendent à une baisse de l'activité, néanmoins la majorité des détaillants ne s'est pas prononcée sur leur prix de vente pour les prochains mois.

ORAN

Quatre personnes d'une même famille ont trouvé la mort dans un glissement de terrain, survenu hier matin à proximité de la première voie d'évitement menant au port d'Oran, a-t-on appris des services de la Protection civile.



Une habitation à haï «Carrelets» relevant du secteur urbain «Seddikia» de la ville d'Oran s'est effondrée aux environs de 4 heures du matin suite à un affaissement de terrain, faisant deux morts sur place. Deux autres personnes ont succombé à leurs blessures après avoir été transportées vers les services d'urgences médicales, a indiqué le directeur de wilaya de

la Protection civile, le colonel Mohamed Ferroukhi.

Le même responsable, qui a dirigé l'opération de secours et d'intervention pour laquelle un important matériel et une équipe spécialisée d'intervention ont été mobilisés, a indiqué que cet accident n'est pas du à la vulnérabilité de l'habitation mais à la nature du sol sur laquelle elle a été bâtie.

Le wali d'Oran, qui s'est déplacé sur les lieux du sinistre aux environs de cinq heures du matin, a installé ensuite au niveau du siège de la wilaya, une commission de suivi en présence des représentants des services de la Protection civile, de la Sécurité nationale et des services de contrôle technique (CTC) «pour suivre la situation et prendre les mesures nécessaires pour éviter d'autres accidents similaires, surtout qu'il y a d'autres maisons construites sur le même site», a ajouté le colonel Ferroukhi.

Les victimes de cet accident sont le père de famille, sa femme et leurs deux enfants. Un agent de la Protection civile a été blessé suite à la chute d'une pierre lors de l'opération d'intervention.

► Prise en charge immédiate des foyers proches

La prise en charge immédiate des foyers proches du lieu de l'effondrement de terrain, figure parmi les premières mesures d'urgence prises à la suite de ce sinistre, a déclaré le wali.

«Toutes les familles demeurent dans le périmètre du sinistre seront évacuées aujourd'hui même», a précisé à la presse M. Abdellah Zaâlani, expliquant que «cette mesure a pour

but de mettre hors de danger les occupants des habitations situées à proximité du mur qui s'est partiellement effondré». «Une opération de recensement a été aussitôt effectuée par les services du Laboratoire de contrôle des techniques de construction (CTC) pour évaluer la situation», a fait savoir le chef de l'exécutif après s'être rendu sur les lieux du sinistre accompagné d'élus locaux.

«Quatre personnes membres de la même famille (parents et enfants) ont péri dimanche à l'aube, à «haï El-Mactaa» (ex-Carteaux), suite à l'effondrement partiel d'un mur surélévé d'une habitation voisine», a déploré le wali, affirmant que «les proches des victimes bénéficieront de tout l'accompagnement nécessaire face à cette épreuve».

PROTECTION CIVILE

2 251 interventions en 24h

Durant la période du 07 au 08 juin 2014, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 2251 interventions dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de secours, pour l'essentiellement des interventions liées aux accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité et la saison estivale.

A ce titre 9 accidents de la circulation mortelle ont fait 7 morts sur les lieux d'accidents et 18 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées,

suite au renversement d'un véhicule léger, survenu sur la RN8, commune de Ouled Sidi Brahim.

En outre, les secours de la Protection civile d'Oran sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital universitaire d'Oran de 4 personnes membres d'une même famille décédées ensevelies sous les décombres d'une habitation précaire suite à un éboulement de terrain au lieudit quartier Gambetta, commune d'Oran.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de Sétif sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital de Hammam Soukha de 2 personnes décédées asphyxiées à l'intérieur d'une chambre au complexe thermal Nassim, commune de Hammam Soukha

. Par ailleurs, 2 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période, le premier cas en mer au niveau de la wilaya de Boumerdès où un enfant âgé de 10 ans est décédé noyé à la plage surveillée Kabkab commune de Zemmoura. La victime est décédée en dehors des horaires de surveillance de la Protection civile. Le deuxième cas est celui d'une personne de sexe masculin âgée de 21 ans noyé au lieudit Oued el Kebir commune Sidi Abdellaziz. Les opérations de repêchage et d'évacuation ont été effectuées par les services de la Protection civile. A signaler que 610 interventions liées au dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wil-

ayas côtières depuis le 1^{er} Juin où 358 personnes ont été secourues et sauvées de noyade sur les plages surveillées alors que 190 autres personnes ont reçus des soins par les agents de la Protection civile. Par contre 3 personnes sont décédées dont 1 sur les plages interdites à la baignade.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la Protection civile ont enregistré depuis le 1^{er} juin le décès de 4 personnes dont 2 dans les mares d'eau et les retenues collinaires, 1 dans les barrages et 1 dans les oueds.

LAGHOUAT

Deux gares routières à réceptionner avant la fin 2014

Deux gares routières de catégories A et B seront réceptionnées avant la fin de l'année en cours à Laghouat et Aflou, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya de Laghouat. Inscrites dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD), ces nouvelles structures, dont le taux d'avancement est de 25 et 40%, devront entrer en service au début de l'année prochaine, à la satisfaction des usagers. Les services de la wilaya font également de la finalisation de l'étude technique portant réalisation

de cinq stations urbaines au niveau des communes de Laghouat, Aflou, Aïn-Madhi et la nouvelle ville de Bellil, en plus d'un nouveau circuit d'initiation et d'examen du permis de conduire dans la commune d'Aflou.

Le transport urbain vient d'être renforcé également par l'ouverture d'une nouvelle entreprise dotée d'un parc roulant constitué d'une quinzaine de bus ayant permis la couverture de différentes dessertes à Laghouat. Le transport public a connu dans la wilaya une

amélioration qui s'est traduite par un accroissement du parc roulant qui atteint actuellement les 700 véhicules, contre 655 en 2012, selon la même source.

La wilaya de Laghouat dispose d'un parc de 256 bus, de différentes catégories assurant les dessertes intercommunales, en plus de 170 et 204 véhicules assurant les lignes de transport rural et urbain respectivement, ont indiqué les mêmes services.

HIER À 13H58

TREMBLEMENT DE TERRE

À HAMMAM BOUHAJJAR :

Aucun dégât signalé

Aucun dégât humain ou matériel n'a été signalé suite au tremblement de terre, enregistré dimanche dans la région de Hammam Bouhadjar relevant de la wilaya d'Aïn Temouchent, a indiqué une source responsable de la Protection civile de la wilaya. L'épicentre du séisme a été localisé à 15 km au nord-est d'Aïn Temouchent, a précisé la même source.

La commune chef-lieu de daïra de Hammam Bouhadjar (20 km au sud-est d'Aïn Temouchent) a enregistré, dimanche à 13H58, une secousse tellurique d'une magnitude de 3,7 degrés sur l'échelle de Richter, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

Enquête en cours

Hier, un cadavre a été découvert à l'intérieur de l'usine EMBAG (Société des emballages et arts graphiques) à Bordj Bou-Arréridj. Selon nos sources, la victime est un homme non encore identifié.

La dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital Bouzidi-Lakhdar, où une autopsie va être faite dans les prochaines heures.

Rien n'a filtré de l'enquête que mènent actuellement les policiers de la PJ de Bordj Bou-Arréridj. Impossible donc d'en savoir plus pour l'heure sur la triste découverte.

Ce qui est sûr, c'est que le parquet a été saisi. Ce qui est sûr aussi, c'est que les investigations ont conduit les enquêteurs à passer une partie de la journée sur le terrain.

M.B.

HIER MATIN À ALGER

Un motocycliste percuté par une rame de tramway

à l'avenue de Tripoli

Un motocycliste a été blessé hier aux environs de 7h45mn, percuté par une rame de tramway sur l'avenue de Tripoli, à Alger, indique la Setram, société exploitant le tramway d'Alger.

L'accident, qui s'est produit entre les stations Tripoli Hamdache et Tripoli-Mosquée, n'a occasionné que «des blessures légères» au motocycliste, qui a été évacué vers un centre hospitalier par la Protection civile, précise la Setram. Immédiatement après l'incident, le trafic a été interrompu pour le déploiement «du Plan Intervention Sécurité» (PIS), explique la Setram.

Le trafic des rames a été interrompu durant 30 minutes sur ce tronçon, alors qu'un service provisoire a été mis en place entre les stations Carroubier et café Chergui «afin de permettre la continuité du service» sur ce tronçon de ligne, ajoute la même source.

Aux environs de 8h15, le trafic a repris normalement sur toute la ligne.

APS

UN SÉMINAIRE PORTANT SUR L'HÉMOBIOLOGIE ORGANISÉ À ALGER

Promotion de la biologie médicale comme spécialité

Sonia Belaïdi

La biologie est une science à part entière et indispensable pour la médecine et la recherche médicale, pour la détermination des sources des pathologies, de leur diagnostic et traitement.

Cette science ne devrait pas être reléguée à un rang inférieur, mais doit, au contraire, être encouragée et soutenue, pour développer et booster le secteur médical.

En vue de promouvoir cette science et d'encourager les sciences biologiques, un séminaire sur le thème de la biologie et plus précisément de l'hémobioologie s'est tenu, hier à l'hôtel Aurassi.

Plusieurs éminents spécialistes nationaux et internationaux ont pris part à cette rencontre de deux jours pour un échange de savoir faire et pour l'acquisition de nouveautés médicales.

Le développement de la médecine hématobiologique à travers l'ouverture de laboratoires et de centres de référence est la principale recommandation du VIII^e congrès national de la Société algérienne de transfusion et d'hémobioologie (SATH), se sont accordés à dire les spécialistes durant cette journée.

L'hématobiologie est une spécialité de la biologie médicale qui s'intéresse aux composantes du sang, à savoir les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes et étudie également les variabilités génétiques entre les individus.

A plus forte raison, cette discipline s'intéresse également aux indications, modalités et surveillances de l'efficacité et de la complication de la perfusion du sang et des dérivés sanguins.

La présidente de la SATH, P^r Ghania Hariti a précisé que la biologie avait une part importante dans la médecine, car ce sont les techniques biologiques qui permettent d'établir des diagnostics de maladies acquises ou transmises.

Pour elle, de meilleurs diagnostics, prise en charge et suivi des malades atteints de pathologies sanguines, sont tributaires de la promotion de la biologie médicale. Elle a aussi ajouté que les analyses biologiques étaient obligatoires avant les transfusions sanguines, pour éviter les conséquences d'incompatibilité liées aux rhésus sanguins et aux plaquettes.

Enseignement de l'hémobioologie

L'introduction de cette spécialité dans le cursus universitaire chez les internes et les résidents en médecine doit également être étudiée.

A ce sujet, l'incompatibilité entre le rhésus et les plaquettes de la mère et du fœtus peuvent causer des pathologies sanguines chez le fœtus et le nouveau-né et conduire au décès. Pour ce faire, la spécialiste a noté qu'il était nécessaire d'encourager cette discipline en formant périodiquement les médecins et par l'ouverture de centres adaptés.

Le P^r Hariti a suggéré à ce propos d'introduire les nouvelles techniques de groupages plaquettaires en Algérie, afin de limiter les décès néonataux inhérents aux incompatibilités et pour le dépistage précoce des pathologies hématologiques.

Parmi les thématiques traitées, lors de ce séminaire, figure l'anémie chez le nouveau-né, la leucémie (cancer du sang), le diagnostic néonatal des anomalies sanguines et le dépistage des affections sanguines rares.

OPÉRATION «PORTS BLEUS» : Enlèvement de plus de 40 tonnes d'ordures des ports de la wilaya de Tizi-Ouzou

Une levée globale de plus de 40 tonnes d'ordures de différents types, soit le double de l'année passée, a été réalisée au niveau des ports d'Azeffoun et de Tigzirt du littoral de Tizi-Ouzou, à l'issue de la campagne de nettoyage initiée à leur profit, par des volontaires de 23 associations environnementales, aidés par des plongeurs de 2 clubs spécialisés d'Algier.



Inscrite au titre de la campagne nationale «Ports bleus 2014», cette opération lancée même dans la wilaya, en présence du chargé des études au niveau du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, M.Rafik Moualek, vise à sensibiliser «citoyens, professionnels et partenaires du secteur sur l'intérêt de préservation de l'environnement des ports et du milieu marin, en vue de la protection de ce patrimoine naturel et de la biodiversité marine», a indiqué, à l'occasion, le représentant du ministère de tutelle.

Pour sa part, la représentante de l'entreprise de gestion des ports de

pêche de Béjaïa, chargée également de la gestion de ces deux ports, a exposé un nombre de projets de développement programmés à la réalisation, dans le court terme, au profit du port de pêche d'Azeffoun, actuellement arrivé à saturation.

Pour souligner les importantes opportunités d'emploi attendues à la création au niveau des ports de pêche du pays, à la concrétisation de la nouvelle stratégie nationale actuellement en cours de mise en œuvre dans le secteur de la pêche et des ressources halieutiques, le directeur local du secteur, Abdelhafidh Belaïd, a cité à titre illus-

tratif la Mauritanie, dont le produit national brut est assuré à 90% par le secteur de la pêche.

Cette opportunité a donné lieu au lancement de la saison estivale 2014, au niveau de la plage «Petit paradis» de Aït Chaffaa, dans la daïra d'Azeffoun, et ce, en présence de près de 5000 enfants relevant du mouvement associatif et des clubs verts de la wilaya.

«Pour cet été 2014, la wilaya de Tizi-Ouzou table sur un flux de plus de quatre (4) millions d'estivants, sur ses différentes plages», selon les prévisions de la direction du tourisme.

AÏN TÉMOUCHENT Douze douars ciblés par une prochaine opération médico-psychologique

Douze douars enclavés de la wilaya d'Aïn Témouchent sont ciblés par l'opération médico-psychologique de prise en charge des populations, qui débutera demain 10 juin, a-t-on appris hier du chef de bureau des risques spéciaux de la Protection civile. Cette opération initiée par la Direction générale de la Protection civile en

collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, touchera, entre le 10 juin et le 8 décembre 2014, douze douars isolés de la wilaya d'Aïn Témouchent, a indiqué le lieutenant Bekkar Mourad.

Les équipes mobiles de la Protection civile, qui compteront deux médecins, un psychologue et deux assis-

tantes sociales, seront dotés d'équipements pour consultations et de produits pharmaceutiques et des médicaments, a-t-il ajouté.

Menée sur instruction du ministère de tutelle, cette action visitera, en deux phases (du 10 juin au 7 juillet et du 8 juillet au 8 décembre), ces douze douars relevant des communes de

Hammam Bouhadjar, Aghlal, Aougbelil, Oued Sebbah, Sidi Boumediene et El Amria.

Parmi les douars concernés par cette prise en charge médico-psychologique, il ya lieu de citer ceux Bouachira et Douaouda (Hammam Bouhadjar), Saâdouni Mel-louk et Belkherrag (Aghlal) et Kerrata et Hamamda (Oued Sebbah).

TRIBUNAL D'ALGER Procès le 16 juin de 41 terroristes dont le chef d'Aqmi

Le procès de 41 terroristes impliqués dans plusieurs meurtres durant les années 1990 à Alger et sa banlieue aura lieu le 16 juin devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier auprès du parquet.

Parmi les 41 mis en cause, 26 sont en fuite, dont l'émir de l'organisation terroriste «Al-Qaïda au Maghreb islamique» (Aqmi), Abdelmalek Droukdel et Gouri Abdalmalek, déjà condamné en 2012 à la peine capitale pour assassinats et enlèvements avec demande de rançon en 2009 dans la wilaya de Boumer-

dés. Parmi les accusés détenus se trouvent Chrik M'hamed et Walid Khaled qui ont été arrêtés en 2009 lors d'une embuscade à Bachdjerrah (Alger) en possession d'armes et de bombes artisanales. Walid Khaled se préparait alors à exécuter une opération kamikaze.

Ces terroristes présumés appartenient à «la katiba El Feth» affiliée au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), dirigée par Droukdel Abdalmalek, et qui activait sur les hauteurs de Bouzegza, dans la commune de Keddara (W. Boumerdès).

Les accusés doivent répondre des chefs d'inculpation d'homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens, adhésion à un groupe terroriste armé dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et créer un climat d'insécurité», selon le rôle des affaires criminelles de 2014.

Ils doivent aussi répondre d'autres chefs d'inculpation dont «l'atteinte à la sécurité des citoyens, apologie des actes terroristes et financement d'un groupe terroriste armé».

AÏN DEFLA: Mise en place de 50 écrans géants au niveau des communes de la wilaya en vue du Mondial-2014

Au moins 50 écrans géants seront installés au niveau des 36 communes de la wilaya d'Aïn Defla à l'occasion du déroulement de la prochaine Coupe du monde de football au Brésil (12 juin-13 juillet 2014), a-t-on appris jeudi auprès de la direction des sports (DJS).

Cette mesure permettra

aux amateurs du sport de suivre notamment les rencontres qui disputera la sélection nationale dans le cadre de cette manifestation sportive qui, une fois tous les 4 ans, accapare l'intérêt de plusieurs milliards de téléspectateurs à travers le monde, a indiqué la même source. Des réunions ont été tenues avec notamment les

responsables des auberges de jeunesse chargés du suivi de cette opération, a signalé la même source, faisant état de l'acquisition de nombreux appareils numériques servant à capturer les images nécessaires en pareille circonstance. Le choix des endroits sur lesquels ces écrans géants seront implantés selon des critères définis, leur

propriété et la sécurité des téléspectateurs, ont été mis en évidence durant ces réunions, a-t-on précisé de la même source. Diverses activités culturelles et récréatives seront par ailleurs programmées en marge de la diffusion des rencontres de football sur écrans géants, a-t-on souligné de même source.

ORAN

Mise en service d'un poste de transformation électrique à Misserghine

Un poste d'interconnexion et de transformation de l'énergie électrique a été mis en service dimanche dans la commune de Misserghine, relevant de la daïra de Boutlélis, à 15 km au sud-ouest de la ville d'Oran, a-t-on constaté.

La réalisation de cette infrastructure a pour impact «la couverture des besoins en énergie électrique de l'ensemble de la zone Ouest de la wilaya d'Oran», a indiqué le directeur régional de la Société algérienne de Gestion du réseau de transport de l'électricité (Grté), Nabil Yousfi.

Doté d'une puissance de 220/60 KV, ce poste permet d'acheminer l'énergie électrique produite à partir de la nouvelle centrale de 400 MW si-



tué à Boutlélis, a précisé M. Yousfi lors d'une séance de présentation tenue en présence de M. Messaoud Benkirat, Directeur général du Grte, filiale du groupe national Sonelgaz.

La réalisation de cet équipement intervient, a indiqué M. Benkirat, dans le cadre du plan de développement du réseau électrique de la wilaya d'Oran inscrit pour la période 2013-2017. La cérémonie de mise en service a été présidée par le wali

d'Oran, Abdelghani Zaâlane qui a mis l'accent sur l'importance de cette réalisation matérialisant les efforts engagés par l'Etat dans ce domaine, «d'autant qu'elle coïncide avec l'arrivée de la période estivale marquée par une hausse de consommation électrique».

L'ouvrage, conçu pour un montant global de plus de 1,6 milliard de dinars, a généré plus de 40 postes d'emploi, a-t-on souligné.

SKIKDA

Près de 400 éléments de la Protection civile déployés sur les plages

Un total de 392 éléments de la Protection civile, dont 150 surveillants professionnels, a été déployé sur les différentes plages de la wilaya de Skikda pour assurer la sécurité des baigneurs, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué.

Vingt-cinq (25) plongeurs, parmi lesquels cinq ont récemment bénéficié d'un stage de formation organisé par la Protection civile, sont également désignés pour renforcer le dispositif de surveillance



des plages lancé au début du mois en cours, a ajouté la même source.

Des moyens matériels importants, dont 12 canots

pneumatiques de type Zodiac et 7 ambulances médicalisées ont également été mis en place dans le cadre du dispositif de la

Protection civile qui sera complété par l'organisation, chaque week-end, de campagnes de sensibilisation sur les plages et dans les camps de vacances.

Pas moins de 3 577 millions de personnes ont séjourné durant l'été 2013 sur le littoral de la wilaya de Skikda. Les secouristes de la Protection civile, qui ont dû intervenir à 1 537 reprises, ont déploré la mort de 5 personnes dont 2 s'étaient aventurées dans des plages non autorisées à la baignade, a-t-on rappelé de même source.

MOSTAGANEM

Coup d'envoi des 3^{es} journées de l'enfant-poète

Le coup d'envoi des troisièmes journées de l'enfant poète a été donné jeudi à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki à Mostaganem, avec la participation de 19 enfants de plusieurs wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture, à laquelle ont assisté les autorités locales et des amateurs de ce genre littéraire, a été marquée par des lectures poétiques par la jeune Ahlem Bouziane (hors compétition), suivie directement par la présentation de huit poèmes en lice. Environ 25 poèmes traitant de l'amour de la patrie, de la valeur du travail et du Savoir sont en compétition pour cette édition qui se poursuit jusqu'au 7 juin et qui verra la récitation de quadiate sur la Révolution. Les œuvres seront évaluées par un jury présidé par la poétesse Farah Khalida et composé du poète Nacer Hadjadj et l'enseignant de littérature arabe Bouhraoua Madani. Initiée par la maison de la culture de Mostaganem, cette manifestation coïncidant avec la journée de l'enfance vise à encourager l'émergence de talents en herbe dans le monde de la poésie.

JIJEL:

Pour un conseil consultatif local des arts et de la culture

La nécessité de mettre en place, par les artistes eux-mêmes, un «conseil consultatif local des arts et de la culture», en tant que «cadre de concertation entre acteurs culturels et pouvoirs publics» a été mise en exergue par le wali de Jijel, Ali Bedrici.

Lors d'une cérémonie offerte en l'honneur des artistes de la wilaya de Jijel, le chef de l'exécutif local a estimé qu'une telle structure est «tout à fait indiquée pour servir de lieu de concertation, pour le suivi de projets culturels de la région et pour

contribuer à dégager des outils d'évaluation de la politique culturelle locale, tout en servant de force de proposition». M. Bedrici a également souligné que cette instance permettrait aux acteurs du monde des arts et de la culture de «mieux s'unir pour agir dans l'intérêt de la promotion de la culture».

De nombreux artistes, entre poètes, romanciers, peintres, hommes de théâtres et autres ont salué cette proposition, avant qu'un riche débat autour des questions de

l'art et de la culture, au plan local, ne s'instaure avec le wali.

Par ailleurs, l'annexe de l'Institut régional de musique et la maison de la Culture Omar-Oussédik abriteront plusieurs cérémonies à l'occasion de cette journée qui commémore la mort du regretté Ali Maachi.

L'IRFM (Institut régional de formation musicale) servira de cadre à trois journées «portes ouvertes» avec une exposition de matériels et d'équipements de musique.

MOSTAGANEM:

Plaidoyer pour la promotion de la manifestation «cadets de la musique andalouse» en concours national

Les participants à la troisième édition des «cadets de la musique andalouse», clôturée samedi soir à Mostaganem, ont plaidé pour la promotion de cette manifestation en concours national.

Entre autres recommandations, ils ont suggéré l'élévation du niveau de cette manifestation artistique, la désignation d'un jury composé d'académiciens et de spécialistes dans ce genre musical et l'inclusion de conférences scientifiques et culturelles au programme.

Les participants ont insisté également sur l'organisation d'expositions sur le costume traditionnel et les instruments de musique nobles dont «rebab», «kouitra» et «qanoun».

La cérémonie de clôture de cette édition a été marquée par des morceaux de musique andalouse interprétés par les associations «El Moutribia» de Biskra et «El fen oua ennachat» de Mostaganem, devant une assistance composée de familles et de fans de ce genre musical.

Le public a été gratifié, lors de cette manifestation de trois jours initiée par la maison de la culture de Mostaganem, de soirées animées par huit troupes de différents régions du pays.

OUM EL BOUAGHI

35 artistes au Salon des arts plastiques

Trente-cinq (35) artistes locaux de diverses tendances picturales exposent quelque 150 œuvres plastiques à Oum El Bouaghi, dans le cadre d'un salon des arts plastiques, ouvert dimanche à la maison de la culture de la ville.

Organisé à l'occasion de la journée nationale de l'artiste, à l'initiative de la direction de la culture, le salon a attiré, aussitôt après son ouverture, un public nombreux, a-t-on constaté. Une toile criante de réalisme signée Mounir Lamraoui, représentant une vieille dame au visage buriné par des décennies de labeur et portant une touffe de bois mort (appelé ici «ouguid»), pour le chauffage des siens, a semblé captiver l'attention des visiteurs dont beaucoup n'ont pas hésité à se prendre en photo près de cette œuvre. En marge du salon, une cérémonie a été organisée en hommage à plusieurs artistes plasticiens de la wilaya d'Oum El Bouaghi qui ont eu à se distinguer dans de nombreuses expositions, en Algérie et à l'étranger.

RELIZANE

Un apport d'un million de m³ d'eau aux barrages de la wilaya

Les barrages de la wilaya de Relizane ont enregistré un apport d'un million de mètres cubes d'eau à la faveur des dernières précipitations dans la région, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'hydraulique. M. Benoïda Saïd Bekkouche, chef de service à la direction de l'hydraulique a indiqué, à l'APS, que le barrage de Gargar a accueilli plus de 326 000 m³ et de Sidi M'hamed Benoïda plus de 490 000 m³, soulignant que le barrage de Merdjia Sidi Abed n'a pas reçu une quantité importante. La pluviométrie a varié, durant la même période, entre 34 millimètres au sud-est de la wilaya et 40 mm à l'ouest. Les barrages de la wilaya emmagasinent actuellement 515 millions m³, soit un taux de remplissage de 92%.

HYGIÈNE DENTAIRE

Les nouvelles recommandations

Les dentistes réunis au sein de l'union française pour la santé bucco-dentaire viennent d'actualiser leurs recommandations. Objectif : se conformer aux dernières données de la science tout en tenant compte de l'évolution de nos modes de vie. Leurs cinq messages-clé.

2 brossages par jour, ça suffit !

Non, ce n'est pas céder à la politique du moindre effort, c'est démontré ! Des études ont en effet observé qu'on ne fabrique pas plus de plaque dentaire avec trois brossages de 3 min pas jour qu'avec deux brossages de 2 min. Se brosser les dents matin et soir apparaît donc suffisant pour maintenir une hygiène dentaire correcte et limiter les caries. Mais attention de bien respecter le temps de brossage. Il est en moyenne de 2 min avec une brosse électrique, de 43 à 57 secondes avec une brosse manuelle. Pour les gencives fines et fragiles, la brosse électrique peut toutefois être parfois trop agressive. Donc, on s'applique et on utilise un dentifrice au fluor.

On se met au chewing-gum après le repas

Pas très bien élevé, certes, mais conseillé par les dentistes ! Car la mastication d'un chewing-gum stimule la production d'une salive différente de celle que nous fabriquons au repos : plus riche en bicarbonate (désinfectant) et en minéraux (protecteur). Cette « bonne » salive neutralise les acides qui restent dans la bouche après une prise alimentaire. Mais attention : pour être efficace, il faut mastiquer pendant 20 minutes après chaque prise alimentaire et bien sûr choisir un chewing-gum sans sucre cariogène. Ceux à bas de polyol (comme Freedent) contiennent des sucres non fermentables (xylitol) qui s'opposent à la multiplication des bactéries en bouche. Les chewing-gums aident aussi à lutter contre la sécheresse buccale, fréquente après 60 ans car les glandes salivaires fonctionnent moins bien. Ce qui est facteur de carie. Ces produits ont d'ailleurs obtenu l'autorisation d'inscrire sur leur packaging : « combat l'une des causes de caries ».



Le fil dentaire, c'est le soir

Parmi les éléments qui favorisent les caries, les débris alimentaires figurent en bonne place. Pour les déloger, le geste qui convient à tous, c'est le fil dentaire. Mais là encore, les dentistes estiment qu'une fois

par jour suffit. On le glisse entre les dents un peu espacées, de préférence le soir après, avoir le brossage et le rinçage de la bouche. Pour les espaces importants, on ajoute le passage des brosettes. Autre solution : s'équiper d'un microjet interdentaire (comme AirFloss, chez Philips) qui fait le ménage en envoyant un petit jet d'air

et d'eau entre chaque espace dentaire. Bouche ultra propre garantie. Prendre l'avis de son dentiste en cas de gencives très fines.

On se protège des aliments acides

La salive neutralise les acides qui attaquent l'émail des dents, permettant aux bactéries de s'engouffrer dans les minuscules pores ainsi créés. Mais la salive agit très lentement. Donc si on mange toute la journée, elle n'a pas le temps de faire son travail. Consigne évidente pour limiter les caries : éviter de manger entre les repas ou de boire des liquides sucrés. La prise d'un peu de sucre dix fois par jour fait plus de mal aux dents qu'un repas riche en sucre. Limitez notamment les sodas, même light car ils sont, en plus, naturellement acides.

Les bains de bouche, c'est un plus !

On s'est longtemps méfié des bains de bouche quotidiens. En fait, seuls les bains de bouche traitants sont déconseillés de façon prolongée. Souvent à base de chlorhexidine (Eludril®..), ils sont prescrits après une intervention pour désinfecter la bouche et ainsi éviter les complications. On ne doit pas les utiliser plus longtemps sans raison médicale car ils modifient la flore buccale.

Les bains de bouche d'hygiène, que l'on devrait plutôt appeler solutions dentaires peuvent être utilisés en continu. Les dentistes considèrent même qu'ils apportent un plus à l'hygiène de la bouche. Ils peuvent trôner dans la salle de bains à côté de la brosse à dent. Listérine®, pour l'haleine et tout le reste, Méridol® pour les gencives fragiles, Pro-Email® pour limiter l'acidité... à chacun de choisir celui qui lui convient le mieux.

SOS. Rage de dents

C'est le week-end et une carie vient de se réveiller sans crier gare ? Quatre conseils pour apaiser la douleur.

- Premier réflexe à avoir quand vous sentez qu'une dent vous "titille" : la brosser plusieurs fois par jour avec une brosse douce. Ce n'est pas très agréable, mais vous allez limiter la multiplication des bactéries et éviter que l'inflammation ne s'aggrave. Quand la douleur est diffuse, latente et survient après chaque repas, c'est que des aliments se sont coincés entre deux dents. On les déloge avec une brosse et du fil dentaire. Un bon moyen de soulager temporairement ce type de caries dites "inter dentaires".

- Pour compléter l'action antiséptique du brossage, pensez aux bains de bouche. Mais pas plus de deux fois par jour. Car si leurs actifs endorment provisoirement la sensi-

bilité de la muqueuse, à trop haute dose, ils peuvent provoquer des brûlures.

- Autre astuce en cas de douleur à la base de la dent, près du collet : appliquer régulièrement, du bout du doigt, une couche de dentifrice pour dents sensibles. Vous allez ainsi former un écran entre l'émail abîmé et divers stimulis tels que le chaud ou le froid.

- En complément de ces mesures locales, il faut prendre un antalgique. Le plus efficace reste l'ibuprofène, disponible sans ordonnance (il existe désormais en 400, pour une action plus rapide). Toutefois, il est contre-indiqué en cas d'ulcère de l'estomac ainsi que pendant la grossesse. Mieux vaut donc prendre conseil auprès de votre pharmacien. Si toutes ces mesures sont efficaces pour soulager la douleur, elles ne font que

l'endormir. Même si vos symptômes s'estompent, il faut absolument consulter votre dentiste.

Quand la douleur est trop violente

Après être devenue subitement sensible au froid, l'une de vos dents se met à vous lancer violemment, un peu comme si un cœur battait à l'intérieur ? La douleur se propage dans toute la mâchoire ? Il s'agit probablement d'une pulpite, une inflammation causée par une carie trop proche du nerf. Même le plus puissant des anti-inflammatoires aura alors bien du mal à vous soulager. Le seul moyen d'y parvenir est de dévitaliser la dent. Face à de tels symptômes, n'hésitez pas à vous rendre aux urgences.



Le clou de girofle, c'est efficace ?

Il calme la douleur mais ne soigne pas la carie. Même si son essence (l'eugénol) entre dans la composition de nombreux produits utilisés au cabinet dentaire.

Usure des dents : Les premiers signes d'alerte

L'hypersensibilité dentaire ou l'amincissement de l'émail, caractérisé par un jaunissement des dents, sont des avertissements qui ne doivent pas être négligés.

Les causes de l'usure des dents

L'usure naturelle des dents est causée par des contacts répétés entre elles pour déglutir, mastiquer et, parfois, se serrer à cause du stress. Les dents sont conçues pour nous accompagner tout au long de notre vie, mais un contact prolongé avec des acides peut en agresser l'émail. Dans ce cas, l'usure est souvent révélatrice de troubles alimentaire ou d'une hygiène dentaire mal conçue. Connaitre les signes révélateurs de ce problème peut aider à en limiter les conséquences.

Des premiers signes à connaître

Le docteur Richard Kaleka, chirurgien-dentiste à Paris, explique, qu'«une hypersensibilité tactile, thermique ou chimique constitue un avertissement. Il s'agit là d'un premier signal qui ne doit pas être négligé.» Cette sensibilité est causée par une mise à nu de la dentine, la partie de la dent recouverte par l'émail.

Même constat en cas de jaunissement des dents, «ces manifestations impliquent presque toujours la combinaison de l'action d'acide avec un brossage excessif doublé d'un mauvais choix de brosse à dents et de dentifrice».

Si l'un de ces deux signes apparaît, il est essentiel d'aller consulter un dentiste au plus vite. Il se chargera d'examiner la totalité des dents à la recherche d'autres signes d'usure.

Le docteur Kaleka rappelle que le brossage doit être effectué avec une brosse souple et un dentifrice riche en calcium et phosphate, afin de renforcer la dent. Les mouvements ne doivent pas être trop forts, au risque de fragiliser la dent. «On ne peut pas détartrer ses dents avec une brosse. Le brossage est conçu pour faire un nettoyage superficiel», insiste-t-il.

Facteurs externes ou internes

Une fois que le dentiste a évalué l'état des dents, il se charge de trouver l'origine de l'usure. Différents facteurs peuvent en être responsables. D'un part, les causes externes comme des aliments acides (vinaigrettes, jus de citron, boissons acidulées ou gazeuses, vin blanc), des médicaments ou l'environnement du patient (le chlore dans les piscines). D'autre part, des facteurs internes, notamment en cas de reflux gastro-oesophagien ou de vomissements répétés.

PLAQUE DENTAIRE pourquoi faut-il l'éliminer ?

Tartre, caries, maladies des gencives et autres problèmes parodontaux : les conséquences de la plaque dentaire sont sérieuses. Faisons le point sur ce que risquent vos dents et sur les réflexes à avoir pour l'éliminer.

Qu'est-ce que c'est ?

La plaque dentaire, aussi appelée plaque bactérienne, est une substance blanchâtre et pâteuse qui se dépose sur les dents après les repas et suite à chaque prise alimentaire. Les bactéries se multiplient constamment dans la bouche, la plaque dentaire est donc un problème universel : vous aussi, vous êtes concernée !

Comment se forme la plaque dentinaire ?

Composée principalement de protéines salivaires, de bactéries, de toxines et de résidus alimentaires, la plaque dentaire se forme de manière continue. Les bactéries, nourries par le sucre et la salive, prolifèrent en effet jour après jour et produisent des acides néfastes pour les dents. Si elle n'est pas enlevée quotidiennement, la plaque dentaire va également s'épaissir et se transformer en tartre.

Qu'est-ce que je risque ?

Il est important d'enlever la plaque dentaire au fur et à mesure de sa formation. Celle-ci produit en effet des acides qui attaquent les dents et les gencives. Ces acides agissent sur l'émail des dents, irritent les gencives et sont responsables de la plupart des caries dentaires et des maladies parodontales.

De plus, si la plaque dentaire n'est pas ôtée quotidiennement, elle va se rigidifier (par un phénomène de calcification) et se transformer en tartre. Le brossage des dents devient alors inefficace et ne permet pas de la faire disparaître. Il est nécessaire d'effectuer un détartrage complet pour en venir à bout.

Comment s'en débarrasser éfficacement ?

Pour éliminer efficacement la plaque dentaire, il est important de suivre certaines règles d'hygiène au quotidien :



- Se brosser les dents soigneusement après chaque prise alimentaire (durant 3 minutes au moins et minimum 2 fois par jour). Ce brossage doit être effectué en allant de la gencive vers la dent et par mouvements rotatifs. La plaque dentaire se dépose en effet sur la surface des dents mais également sur les gencives

- Utiliser du fil dentaire et des brosettes pour compléter le brossage et nettoyer efficacement les endroits que la brosse à dents ne peut pas atteindre.

- Limiter votre consommation d'aliments sucrés (bonbons, sodas, pâtisseries, gâteaux).

Pour vous assurer de l'efficacité de votre brossage, passez votre langue sur la surface de

vos dents : celles-ci doivent être parfaitement lisses. Vous pouvez également vous aider d'un révélateur de plaque, qui grâce à une coloration temporaire, vous permettra de visualiser aisément la plaque dentaire persistante. Vous pourrez alors peaufiner votre brossage en nettoyant scrupuleusement les zones négligées.

Sachez enfin qu'il est nécessaire de vous rendre une fois par an chez votre dentiste pour une visite de contrôle. Si besoin, celui-ci effectuera au passage un détartrage qui permettra de débarrasser vos dents de toute trace de plaque dentaire et de tartre afin de recréer dans votre bouche un environnement sain.

IL S'EST CASSÉ UNE DENT

La lèvre supérieure ne joue pas son rôle de pare-choc et c'est la dent qui trinque. Pas de panique : en réagissant vite, la dent cassée pourra être sauvée.



peut le recoller. Sinon, il va soigner la dent, pour éviter les risques d'infections, importants en cas de fracture.

Une dent arrachée

C'est l'accident le plus violent et le plus impressionnant. Récupérez la dent, placez-la dans du lait UHT à température ambiante et précipitez-vous chez le dentiste. Surtout, ne la frottez pas, au risque de détériorer encore plus les ligaments. Si l'accident a lieu en votre présence, vous pouvez rincer la dent et la remettre doucement dans l'alvéole, sans forcer : la zone est tellement choquée que votre enfant ne sentirait rien. «C'est l'idéal, mais il faut surmonter son appréhension», reconnaît le Dr Druo. Le dentiste va tenter de réinstaller la dent dans son alvéole. La réussite dépend de divers facteurs : l'ampleur des dégâts sur les tissus de soutien, l'âge de la dent (plus elle est jeune, plus on a de chances de retrouver sa vitalité). Ce qui est primordial, c'est la rapidité. Plus l'enfant arrive vite chez le dentiste, plus les chances de réussite augmentent.

Un morceau de dent cassée

Le bon réflexe est de conserver ce morceau dans un milieu liquide (au sec, le morceau change de couleur) et de consulter son dentiste au plus vite. Si la cassure est franche, que le morceau récupéré est complet, le dentiste

Un criminel nommé Achiry

PAR AMAR BELKHODJA (*)

«Dans l'enfer de Guelma, l'épouvrante s'amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste». (Abdelkader Saffir - Egalité du 29 septembre 1947).



Immédiatement après ces premiers incidents, Achiry rejette toute assistance que lui propose certains élus algériens, en leur jetant à la face haut et fort, en présence du maire de Guelma : «Il n'y a plus personne qui compte maintenant, ni élus, ni maires, ni notables ; il n'y a que moi que ça regarde». (Marcel Reggui - *revoi 9 - p.80*).

Une aubaine pour ce spécimen aux méthodes brutales et expéditives. Il a un palmarès en la matière copieusement chargé. Il accapare les pleins pouvoirs, les exerce sans partage et ouvre grand le portail aux meurtres et à tous les abus, en toute impunité : «A la sous-préfecture veillait un homme qui sentait l'occasion favorable pour réduire à néant les aspirations des musulmans. A Guelma, comme à Constantine, il rencontrait le soutien et les encouragements nécessaires. Aussi s'engagea-t-il totalement dans la répression. Elle fut à la mesure de ses désirs les plus secrets : roi et seigneur dans son domaine, il exerça les représailles les plus atroces contre une population médisée, inerte et affolée». (M. Reggui - *p.81*).

Le soir même du 8 mai, André Achiry convoque la milice qui, au fil des jour, va atteindre un effectif de 800 hommes pour se lancer dans le tueries dans l'impunité la plus totale sous l'œil bienveillant et encouragent du sous-préfet, un proconsul des temps modernes qui se transforme aussitôt en chef d'une communauté ethnique, ordonnateur d'un vaste «règlement de comptes racial» et promoteur d'un ordre nouveau, de type «révolutionnaire». Cet ordre nouveau et illégal disposait de ses propres institutions : une milice et son conseil de guerre, un tribunal désigné sous les noms de «comité de salut public» ou «cour martiale» et chargé d'envoyer à la mort les «condamnés», un comité de vigilance rassemblant les élus et chefs de partis européens. (Préface de Jean-Pierre Peyroulou - *Les massacres de Guelma de Marcel Reggui - pp.22-23*).

Sur le terrain de «bataille» point de guerriers ou d'insurgés qu'il fallait combattre mais de pauvres paysans traqués après un soulèvement improvisé et éphémère, qu'on pourchassait ou qu'en rencontraient sur les chemins de la campagne.

Comme dans la région de Sétif, les troubles ont gagné la campagne de Guelma où quelques attaques de colons furent signalées et à la fois sans ampleur et qui se sont d'ailleurs limitées dans le temps et dans l'espace. On était bien loin de cette image qui voulait faire admettre que des milliers de paysans musulmans s'étaient armés (quelles armes ?) pour anéantir les «roumis».

«Malgré la disparition du danger, l'aviation continua à bombarder et à mitrailler chaque jour les populations des douars qui se réfugiaient dans le djebels du nord et du sud, que les autorités civiles et militaires qualifiaient de «rassements d'indi-

gènes». Les automitrailleuses de combourriens «parcouraient» la région au cours d'opérations de nettoyages, guidées par les colons et les miliciens. (Jean-Pierre Peyroulou - p.164).

A partir du 12 mai 1945, plus aucun incident ne fut signalé dans la campagne guelmoise. D'ailleurs l'intervention rapide de l'aviation française commença à faire fuir les populations, abandonnant leurs biens et leur bétail, livrés bientôt au pillage par l'armée, les supplétifs et la milice. C'est alors que nous allons évidemment assister à l'esprit de vengeance, venger les quelques victimes européennes en décrétant la mise à mort de milliers d'algériens, traqués par la faim, terrorisés par les bombardements aériens et pourchassés et assassinés fidacement par une milice qui va multiplier ses expéditions punitives.

Sans ordres formels des autorités centrales sur les «modalités» pratiques à mettre en place, André Achiry réunit son état-major (le président de la France combattante, le secrétaire de l'union des syndicats CGT, le président des anciens combattants ainsi que le colonel de la garnison et le commissaire de police) et annonce la mobilisation de la milice qui, dès le 9 mai 1945 est sur le pied de guerre. De fait, on lui octroie les pouvoirs spéciaux et personne ne s'inquiète à contrôler les abus qu'elle va commettre. Colons, commerçants, fonctionnaires et leurs enfants s'avisent avec haine et empressement à se mettre à l'œuvre...

Achiry signe le premier forfait. Le 9 mai il fit arrêter les neuf membres de la section AML (Ami du manifeste et de la liberté). Ils sont exécutés le lendemain. «Il s'agit du trésorier de la section locale des AML (quarante ans), du secrétaire général (vingt-quatre ans) et de sept «propagandistes» le plus âgé à vingt-quatre ans, le plus jeune dix-neuf». En prison, ils passent leur nuit à chanter des chants patriotiques qui épouvent le gardien de prison. Au matin, un camion vient les chercher, ils seront fusillés sans procès. (Annie Rey-Goldzeiguer - p.3065). Entre-temps, la police dressa la liste de l'ensemble des adhérents de ce puissant mouvement né une année à peine auparavant.

Les «suspects» qui devaient comparaître devant la «cour martiale» provenaient de la confection de quatre listes. La première et la plus importante fut celle, évidemment, des adhérents AML, établies à partir d'archives saisies chez l'un des responsables de la section. Une deuxième liste fut fatale pour les membres, professeurs et élèves des trois médersas de la ville. Un autre paradoxe. Les Algériens affiliés à la CGT locale ne furent pas épargnés. La liste de ces malheureux travailleurs fut fournie aux bons soins de Gabriel Cheylan, secrétaire de la

CGT qui n'hésita pas à dénoncer ses «frères de sueur». La quatrième liste, enfin, c'est celle qui arrange les «appétits politiques» de psychiatre Smail Lakhidari. C'est ce renégat qui, profitant de cette «tuerie massive» si opportune, fournira tous les noms d'adversaires politiques qui étaient susceptibles de lui dérober quelques suffrages aux futures élections, en les accusant d'être des sympathisants des courants culturels ou nationnalistes. Le Gouverneur général de l'Algérie ne signera la mesure d'interdiction des AML que le 14 mai 1945. A Guelma, Achiry s'active dans l'anticipation et passe outre les autorités centrales qu'il n'attend pas d'ailleurs. Le 9 mai 1945, la section AML de Guelma est complètement anéantie sans aucune autre forme de procès. Charles de Gaulle saura tout cela. Mais Achiry n'ira jamais à la potence. Il persistera, la haine au cœur, presque deux mois durant, à diriger personnellement l'hécatombe qui frappe effroyablement la ville de Fatma-Zohra Reggi, victime de la horde des tueurs.

Fatma-Zohra Reggi, âgée de 30 ans : connue pour sa double culture, subit les pires affronts pendant sa détention à Guelma. Elle est torturée à mort par les miliciens qui lui rasent sa chevelure et la firent subir les derniers outrages. Toutes les humiliations subies avec douleur dans son corps et dans son honneur n'altèrent pas un seul instant son admirable dignité. Elle cracha son mépris à ses tortionnaires, arracha le bandoulière qui lui recouvrit les yeux et cria «Tahia El Djazaïr - Vive l'Algérie» avant d'être fusillée par la milice d'Achiry le 17 mai au niveau de la Fontaine chaude à Hammam Maskhoutine. Je devais un jour, le 8 mai 2004, me recueillir à cet endroit à la mémoire de la martyre de Guelma. Des lieux de pèlerinage auxquels nous invite Marcel Reggui, le frère de la martyre : «Des lieux resteront célèbres et, lorsque la liberté sera accordée aux Algériens, nous les convions à honorer ces endroits qui ont donné leurs noms Kef El Boumba, la carrière d'Aïn Defla, celle du cimetière musulman. Des centaines de leurs y ont été sacrifiés par la colonisation défaillant. Il importe de leur rendre l'honneur qu'ils méritent et de les laver d'une accusation grossière autant qu'injuste». (M. Reggui - p.110).

Chaque village aura sa propre milice. La plus importante est évidemment celle de Guelma qui est placée sous le commandement d'Henri Garrivet, secrétaire de la section socialiste, Gabriel Cheylan, secrétaire de la CGT et Marcel Champ président des anciens combattants socialisant lui aussi. Cinq communistes de la localité figurent parmi les miliciens les plus zélés. Bien après le drame, ils seront exclus du PCA. Qui recite le tir après avoir accusé «des émeutiers du 8 mai 1945 d'être à la solde du fascisme hitlérien».

«Le PCA prit une part directe et active dans la répression, notamment à Guelma et sa région. C.H. Favrod a cité, sans être démenti, les noms de trois dirigeants du PCA, responsables actifs de la milice dans cette région, ayant participé à des exactions ; qui furent quelques mois plus tard, officiellement exclus du parti». (Roger Vétillard - p.149).

L'appartenance à la race supplante suivitement celle de la classe. (Sayhet ou arfet oumalha - la chèvre, bélant, a reconnu les siens) dit l'adage chez nous. Les Italiens prisonniers en Algérie, furent appelés à la «rescousse» et participèrent de cœur joie aux tueries. Alors ici également c'est l'idéologie de la race qui se substitue à l'idéologie fasciste combattue par les Alliés. Pour être davantage précis, le commissaire Tocquard, celui qui servit avec zèle le régime de Vichy, se convertit au gaullisme et va se distinguer par ses plus tristes exploits aux côtés du sous-préfet de Guelma.

Bien après les tragiques événements, le PCA soutiendra la campagne sur la loi d'amnistie qui sera votée le 9 mars 1946. Plusieurs députés appartenant à cette formation politique, reviendront sur les abus commis : «La répression a largement débordé les limites de l'émeute dans l'espace et le temps» (José Abouker, député communiste - Cité par R.Vétillard - p.150).

C'est le maire de Philippeville (Skikda), Paul Cuttoli qui déclare devant l'Assemblée : «Cette répression a été violente et excessive notamment dans la région de Guelma. Obéissant aux ordres du sous-préfet de cette ville, les gardes civils qui avaient été organisées en plein accord avec l'autorité militaire, le maire et les dirigeants des groupements de la résistance et des anciens combattants, se seraient livrées à de déplorables excès... Des indigènes incarcérés à la prison de la ville auraient été arrachés à leurs gardiens et fusillés. (R.Vétillard - p.150).

Même les membres de la direction du PCA sont allés vite en besogne et dénoncent avec virulence les troupes du PPA. D'ailleurs Ferhat Abbas et les éléments de l'association des oulamas s'alignent sur cette thèse, accusant le PPA clandestin d'avoir fomenté les troubles et poussé ainsi les manifestants à la boucherie. C'est Amar Ouzegane qui, ne mâchant pas ses mots, se rue sur les «coupables» : (...) Les instruments criminels, ce sont les chefs PPA tels Messali et les moucharabs camouflés dans les organisations pseudo-nationalistes. Il faut châtier rapidement et impitoyablement les organisations de ces troubles, passer par les armes les instigateurs de la révolte et les hommes de main qui ont dirigé l'émeute». (Amar Ouzegane, secrétaire général du PCA - Liberte du 12 mai 1945 - Cité par R. Vétillard - Sétif, mai 1945 - p.149).

À suivre

LIBYE

Le CICR annonce un «gel temporaire» de ses opérations

Les opérations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Libye sont «gelées temporairement» après la mort mercredi de son délégué dans la ville de Syrte, a annoncé jeudi cette organisation humanitaire.



«Nous avons gelé temporairement notre action et les mouvements de personnel pour évaluer la situation, on ne va pas quitter le pays», a indiqué un porte-parole du CICR, David-Pierre Marquet.

«On ne va certainement pas arrêter notre programme, car beaucoup de personnes en Libye bénéficient de notre aide humanitaire», a-t-il ajouté. Un représentant suisse du Comité international de la Croix-

Rouge a été tué mercredi par des hommes armés à Syrte (500 km à l'est de la capitale libyenne Tripoli). Le CICR veut aussi chercher à comprendre la raison de cette attaque.

«La région de Syrte est plutôt calme, ce n'est pas comme Benghazi, et on n'avait eu aucune indication qu'un tel incident pouvait s'y produire», a ajouté le porte-parole. «Nous ne savons pas si le CICR a été visé en tant que tel, nous

n'avions reçu aucune menace allant dans ce sens», a-t-il poursuivi.

Les locaux du CICR à Misrata ainsi qu'à Benghazi (Est) avaient fait l'objet en 2012 d'attaques qui n'ont toutefois pas fait de victimes. Ces attaques ont été souvent attribuées à des groupes radicaux.

Le CICR a une équipe de 30 expatriés en Libye et 150 employés locaux. Il est présent de manière permanente en Libye depuis 2011.

CENTRAFRIQUE

Lancement d'une opération de désarmement volontaire hier à Bangui

Le Premier ministre centrafricain André Nzapayéké a affirmé samedi que les armes étaient "partout" dans Bangui, et annoncé une opération de désarmement volontaire à partir du lendemain dans la capitale et sa périphérie.

Le Premier ministre a indiqué à la presse que cette opération de désarmement volontaire était

"extrêmement importante". "Il ne s'agit pas d'un conflit classique avec un front, deux parties identifiées. C'est un conflit communautaire.

On ne sait pas qui est armé, qui ne l'est pas", a-t-il dit en évoquant "les armes" cachées "sous les lits".

M. Nzapayéké cité par l'AFP a indiqué que l'opé-

ration de désarmement se déroulerait de 8 à 15h, dans les mairies des huit arrondissements de Bangui et de deux communes limitrophes, Begoua et Bimbo. Les armes seront ensuite récupérées par les forces africaines de la "Misca" et françaises de "Sangaris" qui sont en charge du désarmement des groupes armés.

"Tous les quartiers doivent désarmer et en même temps. Si chaque quartier demande à ce qu'un autre quartier désarme en premier, personne ne désarmera jamais", a-t-il dit.

La population demande avec insistance aux autorités qu'elles désarment les milices à l'origine des violences qui secouent Bangui.

BRÉSIL

Les employés du métro de São Paulo menacent de poursuivre leur grève pendant le Mondial

Les employés du métro de São Paulo ont menacé samedi de poursuivre leur mouvement de grève pendant le Mondial qui débutera jeudi dans la plus grande ville du Brésil s'ils n'obtiennent pas une augmentation des salaires, selon une source syndicale.

Trois des cinq lignes du métro de cette mégapole de 20 millions d'habitants n'opéraient toujours que partiellement samedi à la mi-journée, au troisième jour de grève, tandis que la circulation en ville était plus fluide en ce début de week-end.

"Tant qu'il aura de la force, la mouvement va continuer, et il est possible qu'il aille jusqu'à la Coupe du monde", a déclaré samedi à l'AFP le porte-parole du syndicat des employés du métro, Rogerio Malaquias.

Une nouvelle assemblée générale des grévistes était prévue samedi à 17h00 locales (20h00 GMT), selon cette source.

Les grévistes exigent un réajustement salarial d'au moins 12,2% et n'ont pas accepté vendredi la contre-offre de 9,5% faite par le gouvernement de l'Etat de São Paulo.

La justice devait se prononcer hier sur la légalité de cette grève qui a affecté des millions d'usagers et



entraîné des embouteillages monstrueux à São Paulo jeudi et vendredi.

Le syndicat a affirmé que le mouvement était soutenu par 90% à 95% des quelque 9.500 employés y compris les opérateurs de trains, les agents de sécurité et de maintenance.

Il dénonce un plan alternatif mis en place par la direction qui permet à certaines lignes ou rames de fonctionner "de façon précaire".

"Ceux qui opèrent les trains sont des superviseurs, des chefs, des employés administratifs (..), c'est extrêmement dangereux parce qu'ils ne sont pas entraînés. Ils ouvrent les portes au mauvais endroit et ne savent pas bien mettre le train à l'arrêt. Cela peut provoquer un accident, la chute d'une personne", a ajouté le porte-parole syndical.

Le métro est le moyen de transport le plus pratique pour se rendre à l'Arena Corinthians, le stade où se jouera le match d'ouverture du Mondial Brésil-Croatie, le 12 juin.

Cette grève s'inscrit dans une vague de mouvements sociaux sectoriels (chauffeurs de bus, policiers, agents de sécurité, etc.) qui agite le Brésil.

A l'approche du Mondial, ces secteurs réclament des ajustements qui tiennent compte de la hausse du coût de la vie.

GÉORGIE-MOLDAVIE

Les Etats-Unis augmentent symboliquement leur aide aux deux pays

Les Etats-Unis ont débloqué samedi des aides financières symboliques à la Géorgie et la Moldavie, deux anciennes républiques soviétiques qui s'apprêtent à signer un accord avec l'Union européenne, a annoncé la Maison-Blanche.

L'annonce a été faite à l'occasion de la visite du vice-président Joe Biden à Kiev, où il a rencontré les présidents géorgien Giorgi Margvelashvili et moldave Nicolae Timofti en marge de l'investiture du nouveau président ukrainien Petro Porochenko.

L'aide à la Moldavie s'élève à 8 millions de dollars, destinés à rendre le pays plus compétitif alors qu'il se rapproche de l'UE. Elle porte à 31 millions de dollars l'aide de Washington à ce pays cette année.

L'aide à la Géorgie, de 5 millions de dollars, est destinée notamment aux zones frontalières de l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, deux régions séparatistes dont la Russie a reconnu l'indépendance à l'issue d'une brève guerre entre les deux pays. L'aide américaine représente 65 millions de dollars cette année.

La Géorgie et la Moldavie doivent officiellement signer l'accord d'association avec l'UE le 27 juin à l'occasion d'un sommet européen. Cette signature est rendue politiquement sensible en raison de la crise ukrainienne, provoquée par la décision fin 2013 du président Viktor Ianoukovitch, renversé depuis, de suspendre la signature d'un accord d'association avec l'UE.

Les Kosovars ont commencé à voter hier pour les législatives

Les Kosovars ont commencé à voter hier lors de législatives-test pour le Premier ministre sortant Hashim Thaçi dont l'un des principaux enjeux est la participation de la minorité serbe, cruciale pour le rapprochement de Pristina avec l'UE.

M. Thaçi, 46 ans, qui dirige le Kosovo depuis sept ans et qui a conduit son pays à l'indépendance de la Serbie en 2008, brigue son troisième mandat consécutif en tant que Premier ministre.

M. Thaçi se présente fragilisé par une mauvaise situation économique et un taux de chômage de 35% dans une population de 1,8 million d'habitants, un taux similaire à celui enregistré à la fin 2007, lorsqu'il obtenait son premier mandat à la tête du gouvernement.

Les quelque 2.300 bureaux de vote ont ouvert à 5h00 GMT et fermeront à 17h00 GMT.

Dernièrement, M. Thaçi a certes ancré le Kosovo sur la voie du rapprochement avec l'Union européenne (UE) en oeuvrant à la conclusion, en avril 2013, d'un accord historique visant à l'amélioration des relations bilatérales avec la

Serbie, sous la houlette de Bruxelles. Pour autant, Belgrade refuse toujours de reconnaître l'indépendance du Kosovo, proclamée unilatéralement par la majorité albanaise.

La participation de la minorité serbe à ce scrutin est cruciale pour le rapprochement de Pristina avec l'UE.

Dix sièges sont garantis aux Serbes au sein du Parlement kosovar qui en compte 120. Au Kosovo, l'un des pays les plus pauvres d'Europe, 47% de la population vit dans la pauvreté avec environ 80 euros par mois, alors que le salaire mensuel moyen est de 350 euros.

INDE-CHINE

Le chef de la diplomatie chinoise en visite en Inde

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a entamé hier une visite en Inde, la première depuis l'entrée en fonction du nouveau Premier ministre indien, le nationaliste hindou Narendra Modi.

M. Yi, envoyé spécial du président chinois Xi Jinping, va «établir un contact avec le nouveau gouvernement indien», a indiqué le ministère indien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le chef de la diplomatie chinoise devait s'entretenir dans la journée avec son homologue indien, puis avec le Premier ministre Narendra Modi. Aujourd'hui, il rencontrera le président Pranab Mukherjee.

Ces discussions serviront à préparer une possible visite cette année en Inde de Xi Jinping, à l'invitation de M. Modi.

La dernière visite d'un chef d'Etat chinois en Inde était celle de Hu Jintao en 2012.

NUCLÉAIRE

Les discussions Iran-USA seront une "bonne occasion" d'avancer sur le dossier

Les discussions bilatérales inédites entre l'Iran et les Etats-Unis prévues à Genève les 9 et 10 juin seront une "bonne occasion" d'avancer dans les négociations sur le programme nucléaire controversé de Téhéran, a affirmé samedi un responsable américain.

"Ce sera une bonne occasion pour nous d'échanger nos points de vue dans le contexte" d'une reprise du dialogue entre l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) à Vienne le 16 juin, a précisé le responsable américain cité par l'AFP.

Il a souligné que "ces discussions qui ne porteront que sur la question nucléaire, ne remplacent pas le processus de négociations et ne visent pas à établir un processus parallèle de discussions".

"Nous avons besoin de nous engager dans une diplomatie aussi active que possible pour voir si nous pouvons aboutir à une solution diplomatique avec l'Iran sur son programme nucléaire", a-t-il expliqué.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a annoncé samedi la tenue de cette rencontre bilatérale à Genève, ainsi qu'une autre rencontre avec la Russie les 11 et 12 juin à Rome.

Le département d'Etat américain a confirmé la rencontre de Genève en précisant que la délégation américaine serait dirigée par le secrétaire d'Etat adjoint William Burns et le conseiller de la Maison-Blanche Jake Sullivan.

Les deux hommes avaient déjà fait partie de rencontres secrètes avec l'Iran à Oman qui avaient permis de relancer le processus de négociations sur le programme nucléaire iranien.

Les Occidentaux soupçonnent Téhéran de vouloir se doter de l'arme atomique sous-couvert de programme nucléaire civil, ce que l'Iran dément catégoriquement.

C'est la première fois que Téhéran mène des discussions bilatérales en dehors du cadre de celles menées avec le groupe 5+1.

Téhéran avait tenu des négociations bilatérales avec Washington et Moscou mais toujours en marge des négociations avec le 5+1.

L'Iran et les Etats-Unis, après des décennies d'hostilité, ont entamé un rapprochement politique après l'élection du président iranien modéré Hassan Rohani en juin 2013.

ATTAQUE CONTRE LE CONVOI DU FAVORI À LA PRÉSIDENTIELLE AFGHANE 12 morts et 40 blessés

Au moins douze personnes ont été tuées et 40 autres blessées dans l'attaque contre le convoi du favori à l'élection présidentielle afghane Abdullah Abdullah survenu vendredi à Kaboul, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités.

"Le bilan s'est alourdi", a indiqué le chef de la police criminelle de la capitale afghane, Sayed Gul Agha Hashemi, cité par l'AFP.

"Nous avons maintenant 12 morts", dont au moins trois membres de l'équipe de M. Abdullah, "et plus de 40 blessés", a-t-il déclaré. Le précédent bilan faisait état de six morts, et 22 blessés.

Le convoi du candidat a été touché par deux explosions, l'une provoquée par un kamikaze au volant d'une voiture piégée, l'autre par une mine placée sur la route. Il s'agit du deuxième attentat visant, en cette période électorale, M. Abdullah, un ancien porte-parole du commandant Ahmad Shah Massoud, ennemi historique des talibans.

Il affrontera au second tour, samedi prochain, Ashraf Ghani, un ancien économiste de la Banque mondiale qu'il avait largement devancé au premier tour (45% des voix contre 31,6%).

Evocuant pour sa part un bilan de 13 morts, le représentant de l'ONU en Afghanistan, Jan Kubis a "condamné fermement" une "attaque révoltante contre le processus électoral".

Les talibans ont menacé lundi de mener des opérations pour saboter ce scrutin qui désignera le successeur de M. Hamid Karzai, seul président à avoir dirigé l'Afghanistan depuis la chute des talibans en novembre 2001.

APS

COLOMBIE

Les FARC déclarent un cessez-le-feu en vue du second tour de l'élection présidentielle

Le plus important groupe rebelle de Colombie a déclaré un cessez-le-feu unilatéral samedi à l'approche du second tour de l'élection présidentielle prévu le 15 juin, opposant le président sortant Juan Manuel Santos et son rival conservateur Oscar Ivan Zuluaga. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) composées de 8.000 membres ont annoncé un cessez-le-feu en vigueur du 9 au 30 juin dans une lettre ouverte affichée sur leur site internet.



M. Zuluaga a dominé M. Santos lors du premier tour de scrutin qui s'est tenu le 25 mai, au cours duquel les FARC et l'Armée de libération nationale (ELN), le deuxième plus important groupe rebelle, avaient

également déclaré un cessez-le-feu d'une semaine. M. Zuluaga, un protégé de l'ancien président Alvaro Uribe qui s'est résolument opposé à l'idée de prendre part à des négociations avec les rebelles au profit

d'une stratégie militaire dure, n'a pas dépassé le seuil des 50% nécessaires pour éviter un second tour. Jusqu'à maintenant, les pourparlers de paix avec les FARC lancés par M. Santos en novembre 2012 ont

donné lieu à des ententes sur la réforme agraire et la participation politique. Le conflit qui sévit depuis cinq décennies a fait plus de 220.000 morts et a contraint 4,5 millions de personnes à se déplacer.

IRAK
Des attentats font au moins 60 morts à Bagdad

Au moins 60 personnes ont été tuées samedi soir dans une série d'attentats à une voiture piégée visant principalement des quartiers de Bagdad, selon des sources de sécurité et médicales. L'attentat le plus sanglant a touché le quartier de Bayaa, où 23 personnes au moins ont été tuées, ont précisé les mêmes sources.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais leur mode opératoire-explosions coordonnées et quasi-simultanées

de voitures piégées rappelle celui des extrémistes sunnites de l'Etat islamique en Irak et Levant (EIIL). L'Irak est endeuillé depuis plus d'un an par des violences, surtout des attaques de l'EIIL, qui atteignent des niveaux jamais vus depuis 2008, à la fin d'un conflit confessionnel sanglant (2006-2008). Au total, ce sont plus de 4.300 personnes qui sont mortes depuis le début de l'année, dont plus de 600 pour le seul mois de mai, selon des chiffres officiels.

UKRAINE

Fabius : L'UE n'est pas prête à intégrer ce pays

L'Union européenne n'est pas prête à intégrer l'Ukraine, a réitéré samedi le ministre français des affaires étrangères Laurent Fabius, de retour de la cérémonie d'investiture du président ukrainien Petro Porochenko, qui venait de marteler la volonté d'adhésion de Kiev à l'UE. M. Porochenko a tenu "un discours très pro Union européenne, peut-être davantage que ce que les pays de l'UE sont prêts à accepter", a déclaré M. Fabius sur I-télé.

"Lorsque M. Porochenko dit que l'accord d'association avec l'UE est la première étape d'une Ukraine membre de l'UE, quand j'en discute avec mes partenaires européens il n'y a pas de majorité pour ça, c'est clair", a insisté M. Fabius.

"Notre conviction est de dire que l'Ukraine est en Europe mais que l'Ukraine devrait avoir de bonnes relations à la fois avec l'UE et avec la Russie", a-t-il ajouté.

Le président ukrainien Petro Porochenko s'est engagé samedi, lors de son discours d'investiture devant le Parlement à Kiev, à maintenir l'unité du pays dont l'Est est en proie à une insurrection séparatiste prorusse et de mener cette ex-République soviétique vers l'Union

européenne. M. Porochenko a promis la "signature le plus vite possible" du volet économique de l'accord d'association avec l'Union européenne et l'introduction d'un régime sans visa pour les Ukrainiens. "Nous considérons cela comme un premier pas vers l'adhésion à l'Union européenne", a-t-il dit.

M. Fabius a également estimé que les derniers événements --rencontre Poutine/Porochenko en Normandie vendredi, investiture du président ukrainien-- étaient "possiblement le début d'une désescalade", et a assuré que les discussions sur un cessez-le-feu entre les autorités ukrainiennes et les séparatistes pro-russes "devraient commencer dans les heures qui viennent".

Le 25 mai avec 54,7% des voix, Petro Porochenko, milliardaire pro-occidental de 48 ans, a prêté serment devant le Parlement et a été déclaré cinquième président de l'Ukraine indépendante. Ancien ministre de l'Economie et des Affaires étrangères, magnat du chocolat, il succède ainsi à Viktor Ianoukovitch, destitué fin février après un bain de sang sur le Maidan de Kiev, à l'issue de trois mois de contestation pro-européenne, et réfugié depuis en Russie.

La Turquie lance les travaux de son plus grand aéroport à Istanbul

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a lancé hier la construction du plus grand aéroport d'Istanbul, devant accueillir à terme 150 millions de passagers par an et concurrencer les plus grands aéroports du monde.

"Le plus grand aéroport du monde... va émerger ici", a déclaré M. Erdogan au cours de la cérémonie de lancement des travaux, affirmant qu'il s'agissait d'un "jour historique" pour Istanbul et la Turquie.

La première phase des travaux devrait être achevée le 29 octobre 2017, et la nouvelle infrastructure devrait accueillir 150 millions de pas-

sagers par an lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle en 2018, selon le Premier ministre.

Ce projet de 30 milliards de dollars (22 milliards d'euros) qui a soulevé une vive polémique en Turquie a pour ambition de rivaliser avec l'aéroport international Al Maktoum de Dubaï, inauguré en octobre 2012 et qui prévoit une capacité de 160 millions passagers par an.

La construction et l'exploitation pendant vingt-cinq ans de ce troisième aéroport d'Istanbul a été accordée en mai 2013, à l'issue d'un appel d'offres, à un consortium d'entreprises turques (Limak, Cengiz, Kolin, Ma-Pa et Kalyon) pour une

somme record de plus de 30 milliards d'euros.

Le projet s'est heurté à l'hostilité des organisations écologistes qui ont dénoncé "un massacre environnemental" dans une zone boisée située près du lac Terkos, l'un des six principaux réservoirs d'eau potable d'Istanbul.

Il fait partie d'une série de grands projets décidés par M. Erdogan, ancien maire d'Istanbul, parmi lesquels un troisième pont sur le Bosphore, déjà en construction, et le percement d'un large canal reliant la mer Noire à la mer de Marmara pour détourner le trafic qui engeorge le détroit.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa
 06:10 Jeunesse : Franklin
 06:25 Jeunesse : La famille Cro
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:10 Culture Infos : Téléshopping samedi
 10:10 Série TV : Au nom de la vérité
 10:35 Série TV : Au nom de la vérité
 11:05 Série TV : Au nom de la vérité
 11:30 Série TV : Au nom de la vérité
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:45 Culture Infos : Météo
 12:48 Culture Infos : Trafic info
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : Reportages
 15:15 Série TV : Ghost Whisperer
 16:10 Série TV : Ghost Whisperer
 17:05 Culture Infos : Tous ensemble
 18:00 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-rai
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:37 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Divertissement : Les enfants de la télé
 23:25 Divertissement : Spéciale bêtisier

2

06:15 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:55 Culture Infos : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Thé ou café
 10:50 Divertissement : Motus
 11:25 Divertissement : Les Z'amours
 11:55 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:40 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 12:56 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:50 Culture Infos : Roland-Garros et moi
 13:55 Culture Infos : Météo 2
 13:57 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Envoyé spécial : la suite
 14:45 Sport : Tennis
 17:10 Divertissement : Aïcha
 18:55 Divertissement : Mot de passe
 19:25 Divertissement : Mot de passe
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:41 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Divertissement : Le plus grand cabaret du monde
 23:10 Sport : Les 24 heures du Mans
 23:20 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:35 Jeunesse : Ludo
 06:36 Jeunesse : Une minute au musée
 06:37 Jeunesse : Une minute au musée
 06:40 Série TV : Les Podcasts
 06:50 Série TV : Les Podcasts
 07:02 Série TV : Jamie a des tentacules
 07:13 Série TV : Jamie a des tentacules
 07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:56 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 08:23 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 08:46 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:10 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:22 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:38 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:51 Jeunesse : Garfield & Cie
 10:03 Jeunesse : Les lapins créatifs : invasion
 10:14 Jeunesse : Foot 2 rue extrême

10:36 Jeunesse : C'est bon !
 10:50 Jeunesse : C'est pas sorcier
 11:15 Culture Infos : Consomag
 11:25 Culture Infos : Météo
 11:30 Culture Infos : La voix est libre
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
 13:25 Divertissement : Les grands du rire
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Samedi avec vous
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Divertissement : Un livre toujours
 17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Divertissement : Questions pour un champion
 18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
 18:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:15 Série TV : Zorro
 20:45 Divertissement : La clef des champs
 22:15 Culture Infos : Frères d'armes
 22:20 Culture Infos : Météo
 22:25 Culture Infos : Soir 3
 22:45 Divertissement : Inspecteur Barnaby

CANAL+

06:15 Série TV : The Office
 06:40 Divertissement : La caméra planquée de François Damiens
 06:55 Divertissement : Les Guignols de l'info
 07:05 Divertissement : Zapping
 07:10 Divertissement : Le petit journal
 07:40 Série TV : Vikings
 08:30 Série TV : Vikings
 09:20 Sport : Plateau sport
 09:35 Sport : Nouvelle-Zélande / Angleterre
 11:25 Sport : Plateau sport
 11:55 Sport : Plateau sport
 12:05 Sport : Australie / France
 14:00 Sport : Plateau sport
 14:15 Cinéma : Fast & Furious 6
 16:20 Cinéma : Voisins du troisième type
 18:00 Divertissement : Zapping
 18:05 Culture Infos : Caprices de riches
 19:00 Culture Infos : Le JT
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:25 Divertissement : Made in Groland
 20:53 Divertissement : A propos du film
 20:55 Cinéma : Piégée
 22:25 Cinéma : L'homme aux poings de fer

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:10 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:20 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:30 Jeunesse : Tony & Alberto
 06:35 Série TV : Le Petit Spirou
 06:40 Série TV : Le Petit Spirou
 06:45 Série TV : Le Petit Spirou
 07:10 Série TV : Baskup
 07:15 Jeunesse : Les aventures de Tintin
 07:45 Jeunesse : Kid & toi
 07:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:15 Divertissement : Cinéfix
 10:25 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi
 11:35 Culture Infos : Norbert et Jean : le défi
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:05 Culture Infos : 13h grand format
 14:00 Divertissement : Cauchemar à l'hôtel
 16:30 Divertissement : Cauchemar en cuisine
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Série TV : Hawaii 5-0
 21:40 Série TV : Hawaii 5-0
 22:30 Série TV : Hawaii 5-0
 23:20 Série TV : Hawaii 5-0

La sélection

19h55

Esprits criminels



Résumé

L'équipe est mise en état d'alerte après une fusillade survenue à Dallas. Un tireur a ouvert le feu douze fois et tué six personnes. Les enquêteurs se demandent si cet événement est lié à l'anniversaire de l'assassinat du président Kennedy. A cause des balles perdues, l'équipe imagine qu'il s'agit de l'acte d'un piètre tireur. Cependant, des découvertes faites par David contredisent cette théorie. Il semble que l'auteur des tirs soit un excellent viseur, qui a disséminé exprès quelques balles pour tromper la police. Les premiers suspects sont les membres d'un groupuscule raciste, jusqu'à ce que de nouveaux meurtres orientent l'enquête sur une autre piste...

4

19h45

Rizzoli & Isles



Résumé

Les agents enquêtent sur le meurtre d'un ancien footballeur, reconvertis en boulanger. Il a été poignardé à l'intérieur d'une station de lavage pendant une collecte de fonds pour son université. Les indices manquent pour identifier rapidement le tueur. Par ailleurs, la mère de Frost arrive en ville, portée de nouvelles pour le moins inattendues. De son côté, Jane croise le lieutenant Casey Jones, qui lui explique les raisons de son éloignement. Jane n'est pas au bout de ses surprises. Toutefois, elle ne doit pas se laisser déconcentrer, car l'affaire qui l'occupe se révèle plutôt complexe...

5

19h14

La véritable histoire des Coupes du monde



Résumé

A chaque nouvelle édition, la Coupe du monde de football réserve son lot de surprises. L'une des plus grandes est souvent le vainqueur tant le trophée semblait parfois promis à une équipe qui dominait outrageusement par son style et sa tactique. Ainsi, les Pays-Bas de Cruyff, la Hongrie de Puskas ou la France de Platini n'ont pas été sacrées. Des défaites qui sont souvent le résultat d'enjeux étrangers au sport. Arbitrages contestables, dopage, violence, compromission avec les dictatures, les coulisses de la Coupe du monde ne sont pas reluisantes. Pourtant, tous les quatre ans, cette compétition continue de faire rêver le monde entier.

CANAL+

19h55

Vikings



Résumé

Les tensions se multiplient entre Ragnar et Horik. Ce dernier souhaite ouvrir le combat contre le roi Ecbert. Les troupes sont alors envoyées au Wesssex vers la demeure du seigneur Ecbert. Mais une mauvaise surprise les attend. Les combats sont difficiles. Horik n'arrive pas à se défendre dans la bataille. Les guerriers tombent face aux armées du roi Ecbert. De son côté, Ragnar préfère entamer une négociation. Cependant, ce premier fait face à une triste nouvelle concernant son frère, Rollo...

M1

19h50

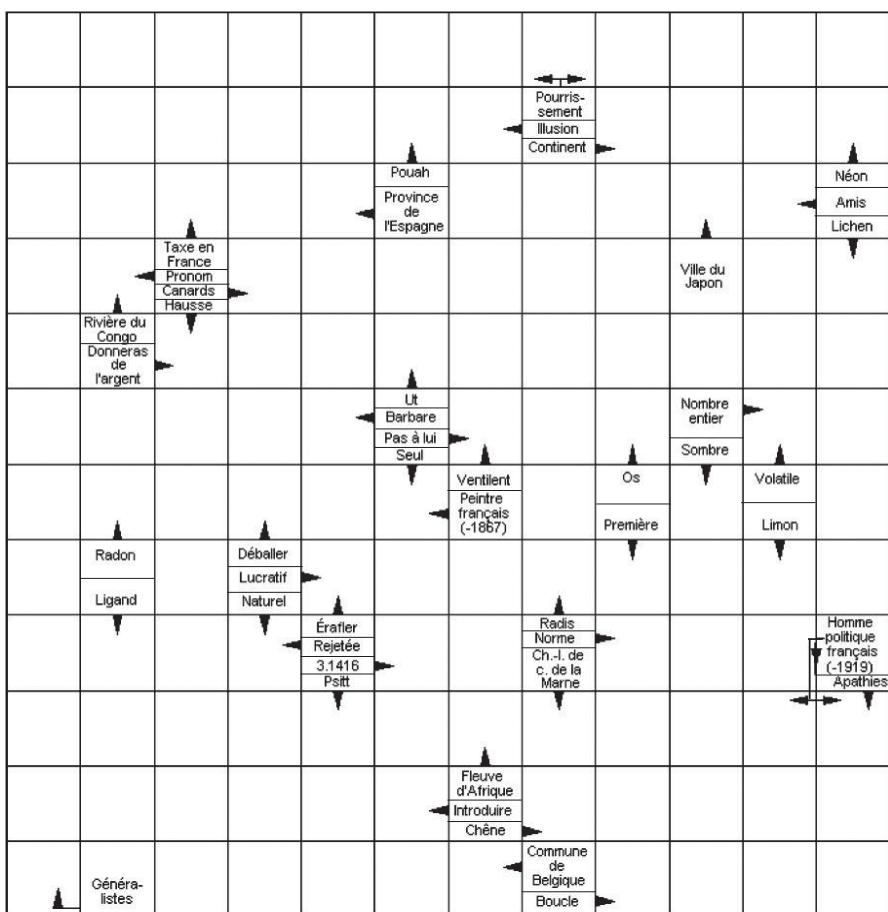
L'amour est dans le pré



Résumé

Pour cette neuvième saison, quatorze agriculteurs célibataires, dont quatre femmes, se préparent à rencontrer l'âme soeur. Des éleveurs de lapins, de chiens et de vaches, céréaliers ou viticulteurs passionnés par leur métier. Chacun quitte ses terres pour rejoindre Karine Le Marchand dans l'effervescence d'un bistrot parisien. Après cette première rencontre, les célibataires ouvrent le courrier de leurs prétendants et sélectionnent dix lettres. Trois candidats dévoilent leur parcours : Emeline, 32 ans, cuniculicultrice dans le Gers, Bertrand, 33 ans, céréalier dans le Cher et François, 51 ans, éleveur de vaches et de chevaux en Haute-Saône.

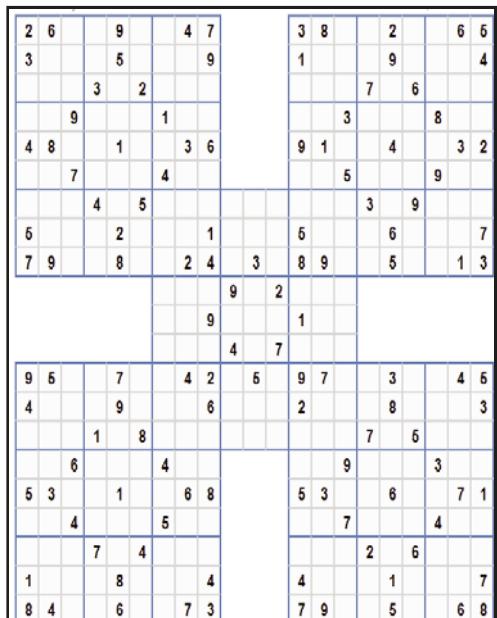
Mots fléchés n°622



Samouraï-Sudoku n°622

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



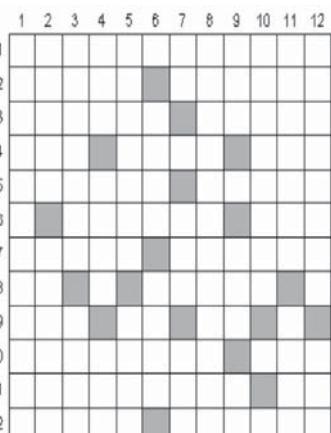
Mots croisés n°622

Horizontalement:

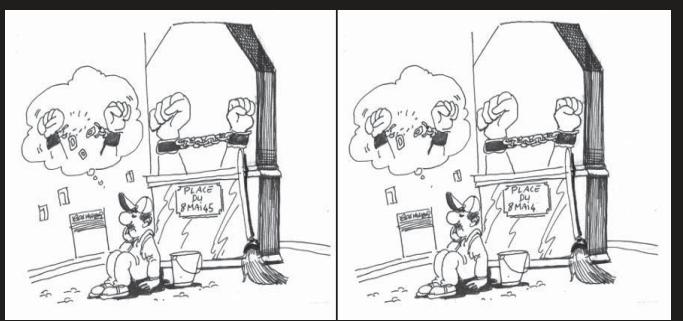
- Relatif à l'écriture sainte
- Coulis d'aïl pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
- Mammifère lagomorphe - Rituque
- Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
- Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
- Région du Sahara nigé-

Verticalement:

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
- Homme politique italien - Massif de la Grèce
- Compositeur français - Mammifères rongeurs
- Rivière de l'Asie - Ch.-I. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
- Oiseaux - Maman
- Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
- Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
- Ridiculisaient
- Art, contracté - Labifié à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
- Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
- Diminuer - Substance sucree
- Harasser - Dévêtue



7 erreurs



Proverbes

Il n'est pas sérieux de prétendre faire le métier d'écrivain quand on est membre de la commission de censure. Mouloud Mammeri

Proverbe algérien

La parole est comme un agencement de pierres, dès que tu en enlèves une, l'autre suit.

Proverbe berbère

La dureté du cœur vient de la satiété.

Proverbe arabe

Mieux vaut arriver en retard qu'en corbillard

Proverbe français

C'est arrivé un 8 Juin

1667 : début du raid sur la Medway au cours de la deuxième Guerre anglo-néerlandaise.

1800 : bataille de Montebello. Victoire des troupes françaises dirigées par Lannes sur les autrichiens commandés par Peter-Carl Ott.

1815 : l'Acte final du Congrès de Vienne redéfini les contours de l'Europe après la chute de Napoléon Ier.

1944 : massacre de Tulle commis 72 heures après le débarquement en Normandie.

1946 : Bhumibol Adulyadej devient roi de Thaïlande.

1999 : le cessez-le-feu accepté par la République Fédérative de Yougoslavie met fin à la guerre du Kosovo.

2011 : résolution n° 1984 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : non-prolifération.

Célébrations :

- Argentine : Dia del Geólogo, Fête des géologues.
- Espagne : La Rioja : Día de La Rioja, Jour de La Rioja.
- Murcie : Jour de la région de Murcie (es).
- États-Unis : Fête de l'unité des races.
- Finlande : Åland : Fête nationale ou Fête de l'autonomie, commémore l'entrée en fonction du parlement ålandais en 1922.
- Ouganda : Fête des héros.

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le CS Constantine en stage à Hammam Bourguiba (Tunisie) du 6 au 16 juillet

Le CS Constantine reprendra le chemin des entraînements le 6 juillet en effectuant un stage de dix jours dans la ville de Hammam Bourguiba (Tunisie), dans le cadre de ses préparatifs pour le championnat Mobilis-Ligue 1 algérienne de football (saison 2014-2015), a appris l'APS hier de sa direction.



Il s'agirait de l'un des deux stages que les "Sanafir" comptent organiser à l'étranger, puisqu'il devrait être suivi par un autre, après le mois de Ramadhan, soit deux semaines avant le coup d'envoi du championnat (16 août), selon le directeur général du CSC, Omar Bentobal.

Le vieux club de Cirta, qui vient d'enregistrer le retour de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzotto, est en train de "révolutionner" son effectif. Pas moins de huit nouveaux joueurs ont été officiellement engagés depuis le début du mercato, a affirmé Bentobal.

Il s'agit des quatre ex-joueurs de la JS Kabylie : Bencherifa, Remache,

Merhab et Messaidia, de l'ex-belouz-dadi, Annane, du Sénégalais Sombol Dialo, de l'Ivoirien Allion Fal, ainsi que de l'émigré Belfodil, le cousin de l'attaquant international de Li-vourne, Ishak Belfodil.

La direction constantinoise ne compte pas se contenter de tout ce beau monde, puisque Bentobal prévoit également le recrutement de quatre autres joueurs «dans les tout prochains jours».

«Nous avons encore besoin d'un arrière droit, un défenseur axial, un milieu récupérateur et un meneur de jeu», a indiqué le directeur général du club phare de la capitale de l'Est algérien, qui, s'agissant du der-

nier poste cité, a informé être en «contact avancé» avec un joueur émigré.

Questionné sur les raisons de ces grands changements opérés au sein de son effectif, le responsable constantinois a précisé qu'une décision a été prise en fin d'exercice écoulé de «rajeunir» la composante de l'équipe.

«La moyenne d'âge de notre équipe la saison dernière était de 31 ans. Il était temps donc de rajeunir l'effectif», a-t-il précisé.

Le CSC a terminé à la 5^e place le championnat de l'exercice écoulé, perdant deux places par rapport à celui de 2012-2013.

L'équipe de l'ASMO honorée par l'APC d'Oran

L'équipe de football de l'ASM Oran, qui a accédé cette saison en première Ligue professionnelle Mobilis de football, a été honorée par les responsables de l'APC d'Oran.

Les joueurs du club de «Medina Djedida» ont été récompensés pour leur performance, lors d'une cérémonie organisée au mercredi soir au siège de l'APC, en présence du wali d'Oran, des élus locaux, de grandes figures du sport oranais.

«Avec cet exploit, l'ASMO démontre qu'elle demeure une école et un réservoir de jeunes talents», a déclaré le wali d'Oran félicitant l'ensemble des joueurs et dirigeants asémistes.

«Oran possède aujourd'hui deux équipes en première Ligue professionnelle Mobilis, l'ASMO et le MCO, au grand bonheur des amoureux du football», a encore souligné Zaâlane Abdelghani. Par la même occasion, il a félicité les handalleurs du MC Oran qui ont réussi l'accession en division excellence, ainsi que les équipes de football du Sporting club de Médéonia (SCMO) pour l'accession en division amateur et le CRB Mers El Hadjadj en division régionale deux.

Pour sa part, le président de l'APC d'Oran a remis



deux chèques à l'équipe de football de l'ASMO, le premier de 20 millions DA comme subvention et le deuxième de 20 millions DA comme récompense pour l'accession parmi l'élite.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1^{er} juillet prochain.

Le championnat de la Ligue professionnelle Mobilis de football débute le 1<sup

MONDIAL-2014



Arrivée de la sélection algérienne au Brésil



LA SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL EST ARRIVÉE DIMANCHE TÔT LE MATIN AU BRÉSIL À BORD D'UN AVION SPÉCIAL, POUR PRENDRE PART À LA COUPE DU MONDE 2014 QUI DÉBUTERA JEUDI PROCHAIN (12 JUIN-13 JUILLET), APRÈS UN VOYAGE QUI A DURÉ 11 HEURES.



La délégation algérienne, forte d'une soixantaine de personnes, a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international de Viracopos dans la ville de Campinas (99 km au sud-ouest de São Paulo), par l'ambassadeur d'Algérie au Brésil, Djamel-Edine Benhaoua, et par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

Après l'accomplissement des formalités douanières d'usage, les coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra ont aussitôt été acheminés vers leur camp de base, à Sorocaba.

Les Verts devraient effectuer durant l'après-midi une séance de décrassage, avant d'entamer les choses sérieuses ce lundi, à l'occasion d'une séance d'entraînement prévue au stade municipal

de Sorocaba à 17h30 (21h30 heure algérienne) et qui sera ouverte aux médias.

L'Algérie a été versée dans le groupe H au premier tour du Mondial, aux côtés de la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts entreront en lice le 17 juin avec leur premier match contre les Belges du sélectionneur Marc Wilmots.

APS

PUBLICITÉ

MONDIAL 2014

Pour la première fois Vahid Halilhodzic parle de passer au deuxième tour !

Said Ben

Depuis le tirage au sort du Mondial 2014 le 6 décembre 2013 et alors qu'il a toujours évité de parler clairement de l'objectif de la sélection algérienne dans ces joutes mondialement connues, le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, a déclaré à son arrivée au Brésil qu'il est avec les Verts au Brésil «pour essayer de passer le premier tour...» !

«Nous sommes ici pour réaliser quelque chose et essayer de passer le premier tour. Maintenant, l'équipe est-elle capable de le faire ? C'est difficile de le dire», a ajouté le coach des Verts.

Est-ce la prestation de Bougherra et ses compatriotes mercredi dernier qui a tout changé dans le «mental» de coach Vahid au sujet des possibilités des Verts à réaliser l'objectif maintes fois réitéré par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua ?

Difficile à dire, pour reprendre les mêmes propos de coach Vahid.

Seulement, des indicateurs le font ressortir. A commencer par cette déclaration fracassante du coach de la Russie, l'un des adversaires les plus farouches des Verts au Mondial. Ainsi, Capello qui avait rencontré l'Algérie au Mondial d'Afrique du Sud en 2010 lorsqu'il était sélectionneur de l'Angleterre, a insisté sur l'efficacité de la ligne d'attaque des Verts sans oublier de remarquer, entre autres que « cette équipe d'Algérie est encore plus forte que celle de 2010. Même si la composante de cette équipe d'Algérie a grandement changé depuis le Mondial



sud-africain, je peux lui donner tout le crédit de son résultat de 2010 et je confirme que celle que j'ai vue mercredi à Genève est encore plus forte. Donc notre prochain match contre eux ne sera pas facile et pas du tout une

partie de plaisir à ce que croyait certains à l'annonce du tirage au sort».

D'autre part, coach Vahid paraît bien optimiste lui qui déclare que les Verts «sont prêts» pour aborder la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

«Nous attendons ce moment depuis trois ans, nous sommes aujourd'hui au Brésil. Nous avons beaucoup travaillé pour en arriver là. Toutes les dispositions affichées jusqu'à là par l'équipe montrent qu'elle est prête pour disputer la Coupe du monde», a affirmé le coach national.

Après un stage précompétitif effectué en Suisse, les coéquipiers de Saphir Taïder sont arrivés hier tôt le matin (6h10 heure locale) au Brésil, à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale. Ils sont établis dans leur camp de base au centre sportif RC Sport à Sorocaba (90 km de São Paulo).

Revenant sur le stage effectué en terre helvétique, Halilhodzic s'est dit «satisfait» par le comportement de l'équipe qui a «montré de belles dispositions dans les deux matchs amicaux disputés», et soldés par des victoires respectivement face à l'Arménie (3-1) et la Roumanie (2-1). «Ces deux rencontres nous ont donné beaucoup de satisfaction, maintenant nous devons continuer à travailler au Brésil, une manière de régler les dernières retouches avant notre entrée en lice dans la compétition».

En écoutant coach Vahid évoquer son premier adversaire au Mondial, on ne peut que comprendre qu'il est sûr de réussir un «coup» avec ses joueurs pour sa première participation à un Mondial et la 4^e pour les Verts : «Nous ne pouvons pas dire que la Belgique est plus forte que nous, mais dans un match tout peut arriver. Si nous voulons vraiment surprendre la Belgique, il faudra réaliser un match d'exception», a-t-il conclu.

Les Verts ont effectué hier après-midi une séance de décrassage à Sorocaba, leur camp de base avant de rentrer dans le vif du sujet dès aujourd'hui avec une séance d'entraînement la seule ouverte au public avant les huis clos pour travailler les aspects technico tactique loin des yeux des curieux...

FEGHOULI

«Nous avons de grandes chances d'atteindre le second tour»

La sélection algérienne de football a de «grandes chances» de se qualifier au second tour du Mondial-2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a estimé le milieu de FC Valence, Sofiane Feghouli, dans un entretien publié jeudi sur le site de la Fédération internationale de football (Fifa).

Feghouli (24 ans) est convaincu que le rendez-vous brésilien sera «une expérience totalement différente» pour les Verts dans un Groupe H où l'Algérie évoluera en compagnie de la Belgique, la Russie et la République de Corée. «Nous avons de grandes chances d'atteindre le second tour. C'est un groupe ouvert, même si la Belgique reste favorite avec son effectif composé de grands joueurs évoluant dans les plus grands championnats. Les quatre équipes peuvent se qualifier mais, avec une bonne préparation après une saison éprouvante, je pense que la balance penche en notre faveur», a analysé le joueur qui participe à sa première Coupe du monde, une chose qu'il qualifie de «rêve d'enfant».

Une expérience qui semble exciter le joueur qui a débuté sa carrière au sein de la modeste équipe de Grenoble en France. «Avant, je suivais la compétition à la télévision (...) dans quelques jours, je vais passer de téléspectateur à acteur, devant des millions de gens. Participer à la Coupe du monde est une étape importante de ma carrière», s'est-il réjoui.

La carrière de Feghouli a pris une autre dimension après avoir rejoint les rangs de Valence, une équipe qui joue les premiers rôles en Liga espagnole et en compétitions européennes. Mais le milieu de terrain algérien, auteur de 5 buts avec les Verts reste exigeant.

«Je ne suis pas satisfait de ma saison avec Valence car je n'ai pas réussi à remporter mon premier trophée avec le club»,



avoue Feghouli. Le sélectionneur bosnien de l'équipe algérienne comptera sur l'expérience de Feghouli pour écrire une nouvelle page du football algérien, qui s'apprête à honorer sa quatrième participation en Coupe du monde (1982, 1986, 2010 et 2014).

«Le fait de jouer en Liga m'a fait beaucoup progresser car il s'agit d'un des meilleurs championnats du monde», estime-t-il. «C'est ma quatrième saison en Espagne et je me suis amélioré chaque année. Cela devrait avant tout profiter à l'équipe nationale, à laquelle j'espère apporter la touche supplémentaire dont elle a besoin en Coupe du monde.» Feghouli affiche une grande volonté pour réussir une belle Coupe du monde au Brésil, pays du football.

«Nous sommes très optimistes. J'aime les défis et je joue pour la gagne. Notre seul objectif est la qualification. Tous les joueurs sont déterminés et prêts à se surpasser, tout en pratiquant du beau football pour notre peuple. J'espère que le Brésil nous portera chance», a conclu le joueur aux 18 sélections.

PUBLICITÉ

Koke
veut aller
au bout



Champion d'Espagne avec l'Atletico Madrid, le milieu de terrain espagnol Koke ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et espère bien remporter la Coupe du monde avec sa sélection, comme il l'a déclaré dans un entretien accordé à *Se-futbol*: «Les champions veulent vraiment gagner une nouvelle fois, revoir les gens profiter de la victoire, nous sommes très motivés pour cela. Terminer la saison en gagnant le Mondial serait impressionnant.» L'Espagne affrontera les Pays-Bas, le Chili et l'Australie en phase de poules du Mondial.



SUAREZ

de retour à
l'entraînement



Alors que l'inquiétude était de mise quant à la participation de Luis Suarez pour la Coupe du Monde après son opération du genou en mai dernier, le buteur uruguayen serait sur la bonne voie. Selon *Mundo Deportivo*, l'attaquant de Liverpool s'est entraîné pendant 25 minutes, en compagnie du préparateur physique et du médecin de la sélection uruguayenne. De bon augure pour le Mondial.

L'Angleterre pas convaincante



Pour son dernier match de préparation à la Coupe du monde 2014, l'Angleterre a été tenue en échec par le Honduras (0-0), futur adversaire des Bleus. L'Angleterre, qui a aligné onze joueurs issus de cinq clubs de Premier League, n'a pas convaincu face au Honduras (0-0), samedi à Miami, sous les yeux du local David Beckham, lors de son dernier match de préparation au Mondial-2014 interrompu en première période par un orage. La rencontre, suspendue pendant une vingtaine de minutes par l'arrivée immédiate d'un orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, n'a jamais atteint de sommets sur le plan du jeu. Les Anglais, en supériorité numérique dans les 25 dernières minutes, se sont créé quelques occasions mais sans pouvoir tromper la défense du Honduras.

PUBLICITÉ

ALGÉRIE - ÉGYPTE

Le nouveau président égyptien reçoit M. Larbi Ould Khelifa

Le nouveau président égyptien Abdelfattah Al-Sissi a reçu hier au siège de la présidence au Caire le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa, représentant du président de la République à la cérémonie d'investiture du nouveau président égyptien. A cette occasion, M. Ould Khelifa a remis à M. Al-Sissi un message de la part du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Lors de l'audience, le président égyptien a chargé M. Ould Khelifa de transmettre ses sincères salutations et marques de considération au président de la République et au peuple algérien tout en saluant le soutien de l'Algérie à l'Egypte à l'étape actuelle. Le président égyptien a souligné dans ce sens l'importance de la coordination et de la coopération entre les deux pays au service des questions arabes, notamment en ce qui concerne la situation en Libye. Il a également exprimé sa disposition à œuvrer au renforcement des relations entre les deux pays frères dans les différents domaines. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre égyptien Ibrahim Mehleb, le ministre des Affaires étrangères Nabil Fahmi et l'ambassadeur d'Algérie et son délégué permanent auprès de la Ligue arabe Nadhir Larbaoui. Le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa, a représenté le président de la République à la cérémonie d'investiture du nouveau président égyptien Abdelfattah Al-Sissi qui a eu lieu hier au palais présidentiel au Caire en présence de nombreuses délégations arabes et étrangères.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Le Président Bouteflika félicite M. Anibal Cavaco Silva à l'occasion de la fête de son pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue portugais Anibal Cavaco Silva, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations algéro-portugaises. «La célébration par la République portugaise de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que nos vœux de bonne santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité pour le peuple portugais», a indiqué le chef de l'Etat. «Je voudrais, en cette heureuse circonstance, vous exprimer ma pleine satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et vous réaffirmer ma détermination à les renforcer dans l'intérêt de nos deux peuples», écrit le Président Bouteflika dans son message.

PARLEMENT

Ministre de la Culture : «Nous comptons améliorer la carte professionnelle de l'artiste selon les avis des artistes»

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a indiqué hier à Alger que son département «compte améliorer la carte professionnelle de l'artiste sur la base des avis et réactions des artistes», avant sa publication par le Conseil national des arts et des lettres.

La carte d'artiste sera élaborée par le Conseil national des arts et des lettres, présidé par le musicien algérien Abdelkader Bendaâma et installé en 2012 en partenariat avec le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale afin de lui assurer la protection morale et sociale. La ministre a souligné en marge de la présentation par le Premier ministre Abdelkader Sellal du plan d'action du Gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, que son ministère «tente de recueillir actuellement les avis et réactions des artistes concernant ce projet avant d'en améliorer

ALGÉRIE-FRANCE
Le chef de la diplomatie française en visite officielle en Algérie

Le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, a entamé hier une visite officielle de deux jours en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, Ramtane Lamamra.

M. Fabius a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par M. Lamamra. Le chef de la diplomatie française est accompagné d'une forte délégation composée de parlementaires, de hauts responsables du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et



d'une vingtaine de chefs d'entreprises. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la «Convention bilatérale portant création du comité intergouvernemental de haut niveau», conclue entre les deux pays en décembre 2013 qui prévoit l'instauration d'un dialogue politique régulier entre les deux pays au niveau des Premiers

ministres, des ministres des Affaires étrangères et des secrétaires généraux, avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Lors de son séjour, M. Fabius sera notamment reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

M. FABIUS À SON ARRIVÉE :

La France souhaite développer davantage ses «excellentes» relations avec l'Algérie

Le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, a fait part hier à Alger du «souhait» de son pays de développer «davantage» ses «excellentes» relations avec l'Algérie dans les différents domaines. «Nos relations sont excellentes, mais nous souhaitons les développer davantage tant aux plans politique et économique qu'au niveau des échanges humains et de la sécurité», a déclaré M. Fabius à son arrivée à Alger dans le cadre d'une visite officielle de deux jours.

«J'ai énormément d'intérêt et de plaisir de travailler avec les dirigeants algériens (...) et j'ai un message particulier de respect et d'amitié à transmettre au peuple algérien de la part du président français (François Hollande)», a-t-il souligné. M. Fabius a relevé également que cette visite «doit contribuer encore à un élan supplémentaire» dans les relations entre les deux pays «qui ont tellement de projets en commun pour travailler la main dans la main». Outre les relations bilatérales, le chef de la diplomatie française a précisé que la situation dans la ré-

gion sera au menu de ses entretiens avec les responsables algériens, notamment au Mali et en Libye. «Nous sommes, les uns et les autres, très attentifs à ce qui se passe dans la région, en particulier en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme», a-t-il dit.

Évoquant le Mali, M. Fabius a salué le travail mené par l'Algérie pour «essayer de trouver une solution satisfaisante entre les différentes parties maliennes». Concernant la Libye, il a exprimé sa «préoccupation» quant à la situation qui prévaut dans ce pays, affirmant que l'Algérie et la France sont «côte à côte» dans la lutte contre les groupes terroristes. «C'est un sujet qui nous concerne tous», a-t-il soutenu.

Mettant en avant l'expérience algérienne qu'il a qualifiée d'«extrêmement efficace» dans la lutte contre le terrorisme, le chef de la diplomatie française s'est félicité de la coopération «excellente» dans ce domaine entre les deux pays, estimant que cette coopération est menée «dans le respect de l'indépendance de chacun».

Entretien Lamamra-Fabius élargi aux membres des deux délégations

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue français, Laurent Fabius. L'entretien, qui s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères, s'est, par la suite, élargi aux membres des délégations des deux pays.

Les deux parties «feront le point de l'évolution de l'ensemble des dossiers inscrits sur leur agenda bilatéral et des questions régionales et internationales d'intérêt commun», indique le ministère des Affaires étrangères dans un

communiqué. Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, accompagné d'une forte délégation composée de parlementaires, de hauts responsables de son ministère et d'une vingtaine de chefs d'entreprises, est arrivé hier matin pour une visite de deux jours à l'invitation de son homologue algérien. «La France figure parmi les premiers partenaires de l'Algérie. Les deux pays ambitionnent d'approfondir le partenariat à travers la création de grandes écoles spécialisées dans le manage-

ment, l'économie industrielle, la logistique et les métiers de l'industrie, et ce dans le souci de renforcer le transfert du savoir-faire français dans ces domaines», souligne-t-on de même source. A l'occasion de cette visite, les deux parties aborderont également «les voies et moyens permettant de renforcer la coopération éducative et universitaire à travers le lancement d'un nouveau programme renforcé de formation universitaire financé par les deux pays».

LAMAMRA :

L'Algérie a déployé de "gros efforts" pour sécuriser ses vastes frontières

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé hier que l'Algérie a déployé de "gros efforts" pour sécuriser ses vastes frontières et prémunir le pays de la menace terroriste. «Les efforts, menés par l'Armée nationale populaire (ANP) et les autres forces de sécurité, pour sécuriser les frontières sont colossaux», a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue français, Laurent Fabius. «Nous avons véritablement fait de gros efforts,

non pas pour sanctuariser le territoire algérien, mais pour être sûrs que nous sommes en mesure de contrôler ces vastes régions», a-t-il ajouté. Interrogé sur la présence de groupes terroristes dans la région du Sahel, y compris en Algérie, M. Lamamra a indiqué qu'«en aucune façon, nous pourrions accepter l'idée que des djihadistes se cacheraient en Algérie sans que des mesures appropriées soient prises pour y mettre fin».